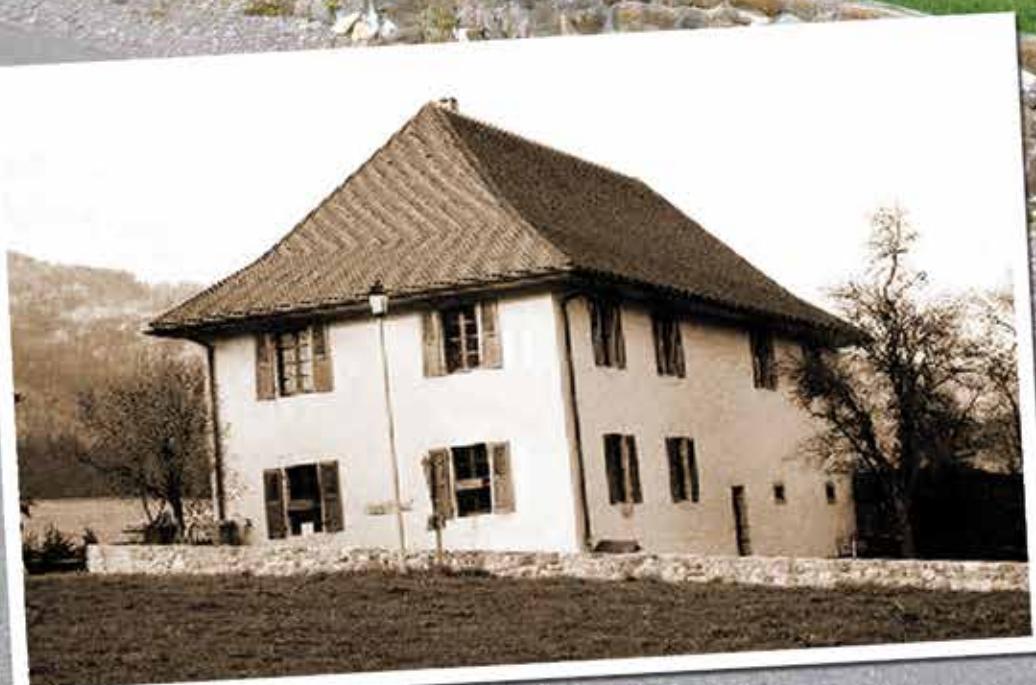


SAINT-ANDRÉ DE BOËGE

Bulletin municipal 2015



Le Mot du Maire

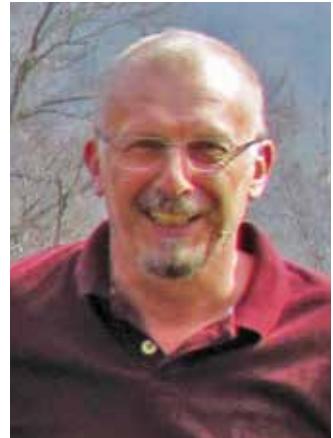
Une année vient de s'écouler depuis notre dernier bulletin municipal et le cru 2015 va arriver dans chaque maison. La commission communication a voulu modifier un peu le contenu car vous recevez déjà régulièrement un certain nombre d'informations par le biais de la SANTADRIONNE.

Cette année a été riche en événements pas toujours heureux, mais une de mes grandes satisfactions est de savoir que notre commune n'est plus soumise à la taxe dite loi DUFLOT. Nous avions entrepris deux démarches avec la commune de BOËGE pour sortir du périmètre de l'agglomération d'ANNEMASSE, une première au conseil d'état contestant ce classement par l'INSEE et une seconde au tribunal administratif. Entre-temps, notre député Martial SADDIER est monté au créneau pour faire modifier cette loi injuste pour nos communes rurales. Monsieur le Préfet a été lui aussi sollicité à plusieurs reprises pour faire le trait d'union avec le gouvernement et a largement facilité ce recours. Après plusieurs mois, la zone concernée a été réduite et nous avons été exclus du périmètre taxé. Un grand merci à notre député qui a mis toute son énergie habituelle pour arriver à ce résultat. De ce fait nous avons suspendu nos recours.

Autre satisfaction, la Communauté de Communes de la Vallée Verte, puisqu'elle a la compétence économique, a avancé sur le dossier de la ZAE, a validé l'acquisition des terrains et choisi un géomètre pour prévoir l'aménagement des lots. Nous devrions avoir rapidement un premier découpage à proposer sur le sommet de la zone.

Abordons un sujet épineux, les fameux rythmes et activités périscolaires qui n'ont pas du tout donné satisfaction. Je ne suis pas spécialiste mais une chose est certaine, cette année scolaire a été longue et pénible pour les enfants. La suppression du mercredi n'a pas apporté le résultat escompté et les enfants ont terminé l'année scolaire sur les rotules. Le regroupement des deux classes au chef-lieu et la modification des horaires pour cette nouvelle année scolaire vont je l'espère permettre aux enfants d'avoir plus de temps de récupération. Autre préoccupation pour nos écoles, même si la municipalité met tous les moyens possibles pour l'accueil, une nouvelle navette, une cantine à côté de l'école, bientôt des locaux de qualité, nous n'avons pas la maîtrise de nos effectifs et nous sommes de nouveau sur le fil du rasoir.

Nous allons devoir trancher rapidement sur deux sujets très importants liés à la loi NOTRE, la fusion de la CCVV avec la CC4R et le choix d'opter ou non pour un PLUi: plan local d'urbanisme intercommunal. À ce jour, nous n'avons plus d'obligation et nous avons plusieurs divergences sur les compétences communes, dont une importante, les écoles maternelles.



Comme vous pouvez le constater nous n'avons guère le temps de nous ennuyer et nombre de dossiers se bousculent. Autre dossier récurrent, l'urbanisme: certains s'imaginent que les déclarations de travaux ou permis de construire sont réservés à leurs voisins. Cela pose un problème grave à mon sens, c'est l'égalité de traitement. En effet, il n'y a pas de raison que certains présentent des dossiers, payent des taxes et les autres pas. Si parfois des dérives ont eu lieu, cette période est révolue et nous serons vigilants sur ce problème d'urbanisme. Deux solutions sont possibles pour augmenter ou plutôt maintenir les ressources de notre commune, la première, faire appliquer les taxes liées à la construction lorsque c'est le cas et la seconde, augmenter les impôts. Si chacun respecte ces règles de base, toute notre population y trouvera son compte. Je vous rappelle pour information que les taxes sur notre commune sont parmi les plus basses du département.

| | Moyenne Nationale | Moyenne départementale | Commune de St-André |
|-------------------|-------------------|------------------------|---------------------|
| Taxe d'habitation | 23,88 % | 19,97 % | 9,03 % |
| Taxe foncière | 20,11 % | 14,90 % | 7,00 % |

Je veux souligner une note très positive pour moi, c'est la renaissance d'une association qui, pendant des années, a porté haut et fort les couleurs de notre commune, l'Animation Rurale. Bienvenue et longue vie à APAR ça.

Pour terminer, je souhaite que l'équipe municipale continue à travailler en bonne harmonie et avec toujours autant d'énergie pour le bien être de notre belle commune.

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Le mot du Maire | 2 |
| Infos pratiques et municipales | 3 |
| | |
| La commune en chiffre | |
| La population | 4 |
| Travail et ressource | 5 |
| Occupation du sol | 5 |
| Comptes administratifs 2014 . | 6-7 |
| | |
| Etat civil | |
| Etat civil | 8 |
| Ils nous ont quittés..... | 8-9 |
| Recensement | 9 |
| | |
| Les travaux de l'année | |
| La forêt..... | 10 |
| Travaux RD 20..... | 10 |
| Voirie Communale..... | 11 |
| La chaufferie bois..... | 11 |
| | |
| Les événements de l'année | |
| Lé Snyule | 12-13 |
| Jeux intervillages 2014 | 14 |
| Exposition 14-18 | 14-15 |
| La parenthèse..... | 16 |
| Le vide grenier | 16 |
| Repas des aînés | 17 |
| Et à part ça..... | 17 |
| 11 novembre 2014..... | 18 |
| Fête de la St-André | 19 |
| Fête de Noël | 20 |
| Vœux du Maire 2015..... | 20 |
| La nouvelle Mairie | 21 |
| Inauguration de la Mairie .. | 22-23 |
| | |
| Autour de notre commune | |
| SCoT des 3 vallées..... | 24-25 |
| Zone d'Activité Économique .. | 25 |
| | |
| Une page d'histoire | |
| François Gaillard, le miraculé . | 26-27 |
| d'un cimetière à l'autre | 28 |
| 1915-2015 | 29 |
| Une forte tête à St-André | 30 |
| L'école de la Corbière | 31-35 |

INFOS PRATIQUES ET MUNICIPALES

La Mairie



Horaires d'ouverture:

- Mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Contact:

Tél.: 04 50 39 18 56

Fax: 09 70 63 01 13

E-mail: mairie@saintandredeboege.fr

Site : www.saintandredeboege.fr

Rappel:

Nous invitons les habitants de Saint André à communiquer leurs adresses e-mail au secrétariat de leur mairie pour être informés des alertes touchant leur commune (météo, cambriolage, etc....).

La déchetterie



Horaires d'ouverture:

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.
- Lundi, vendredi et samedi de 15 h 00 à 18 h 00.

Contact:

Tél. 04 50 39 48 84

Route de la Crosse - 74 420 Boëge

Pour les déchets, encombrants et autres

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune chaque mercredi matin, par le camion qui ramasse les sacs poussiéreux devant nos habitations.

Pour la collecte des papiers/journaux, bouteilles plastiques, verre, des containers sont centralisés aux hameaux de la Corbière et du chef-lieu.

Les numéros utiles



Sapeurs-pompiers

18

SAMU

15

Gendarmerie.....

17

Gendarmerie.....

04 50 39 10 03

En cas d'urgence seulement,

pour la commune. 04 50 39 08 66

ADMR.....

04 50 39 02 33

Centre Hospitalier

Alpes Léman

04 50 82 20 00

La Médiathèque



Horaires d'ouverture:

- Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00
- Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Contact:

Tél.: 04 50 39 02 42

Mail: mediatheque@cc-valleeverte.fr

Rue de Saxel - 74 420 Boëge



Données statistiques de l'observatoire départemental

LA POPULATION

Évolution de la Population

| Année | Population Saint-André | Densité (hab/km ²) | dans le département | Population Haute Savoie |
|-------|------------------------|--------------------------------|---------------------|-------------------------|
| 1990 | 469 | 36,08 | 0,08 % | 568 286 |
| 1999 | 516 | 39,69 | 0,08 % | 631 679 |
| 2013 | 605 | 46,54 | 0,08 % | 767 473 |

Taux de Croissance

| | Taux de croissance | Taux de croissance annuel |
|--------------------------|--------------------|---------------------------|
| Période 1990-1999 | | |
| Saint-André | 10,02 % | 1,07 % |
| Haute-Savoie | 11,16 % | 1,18 % |
| Période 1999-2013 | | |
| Saint-André | 17,25 % | 1,14 % |
| Haute-Savoie | 21,50 % | 1,40 % |

Données démographiques

| | Naissances | Décès | Taux de natalité | Taux de mortalité | Solde Naturel | Solde migratoire |
|---------------------|------------|--------|------------------|-------------------|---------------|------------------|
| De 1990-1998 | | | | | | |
| Saint-André | 40 | 37 | 9,06 % | 8,35 % | 3 | 44 |
| Haute-Savoie | 74 340 | 38 204 | 13,77 % | 7,08 % | 36 136 | 27 257 |
| De 1999-2012 | | | | | | |
| Saint-André | 51 | 39 | 11,37 % | 7,73 % | 12 | 77 |
| Haute-Savoie | 89 677 | 46 152 | 16,02 % | 8,25 % | 43 525 | 92 269 |

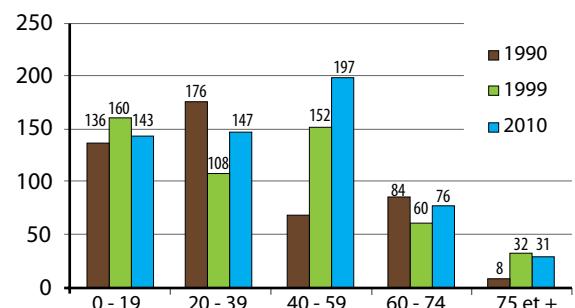
Population par âge

| Tranches d'âge | Saint-André | | Département | |
|----------------|-------------|--------|-------------|--------|
| | 1990 | 2010 | 1990 | 2010 |
| 0 - 19 ans | 28,8 % | 24,1 % | 27,6 % | 25,6 % |
| 20 - 39 ans | 37,3 % | 24,7 % | 32,2 % | 26,2 % |
| 40 - 59 ans | 14,4 % | 33,2 % | 24,2 % | 28,4 % |
| 60 - 74 ans | 17,8 % | 12,8 % | 10,7 % | 12,8 % |
| 75 ans et + | 1,7 % | 5,2 % | 5,3 % | 6,9 % |

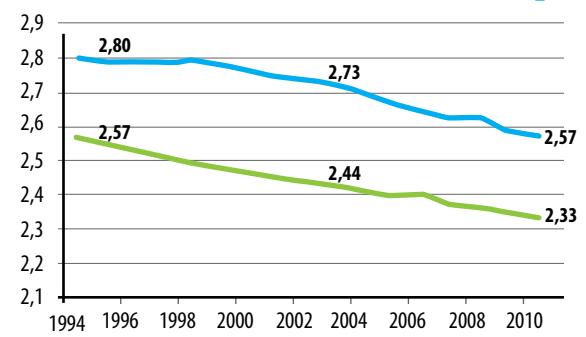
Migrations résidentielles de la population de plus de 5 ans (entre 2003 et 2008)

| | Arrivée sur le territoire | Départ du territoire | Solde |
|----------------------|---------------------------|----------------------|----------|
| Pas de déménagement | 396 | | |
| Reste de la commune | 26 | | |
| Reste du périmètre | 1 | | |
| Reste du département | 90 | 27 | 63 |
| Reste de la région | 8 | 12 | -4 |
| Reste de la France | 23 | 11 | 12 |
| Étranger | 4 | * | * |
| Total | 125 | 50* | * |

Structure par âge de la population



Évolution de la taille des ménages



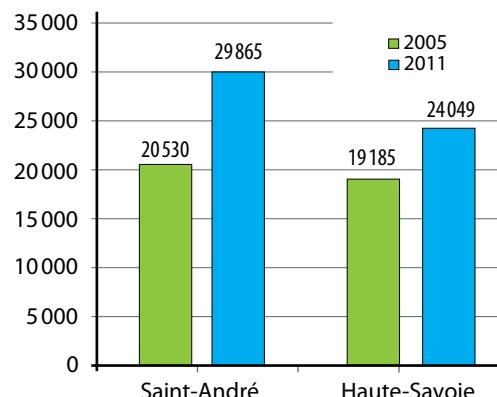


TRAVAIL ET RESSOURCES

Données démographiques

| | 1990 | 1999 | 2010 | |
|--------------|---|------|---|--|
| | Lieu de travail des actifs résidant dans la commune | | Lieu de résidence des actifs travaillant à St-André | Solde lieu de résidence/ lieu d'emploi |
| Saint-André | 53 | 43 | 48 | 0 |
| Haute-Savoie | 85 | 115 | 192 | -148 |
| France | 5 | 4 | 0 | 0 |
| Étranger | 66 | 73 | 92 | |
| Total | 209 | 235 | 332 | -240 |

Revenu disponible brut médian par unité de consommation



OCCUPATION DU SOL

Évolution du nombre d'exploitations agricoles Occupation du sol en hectare

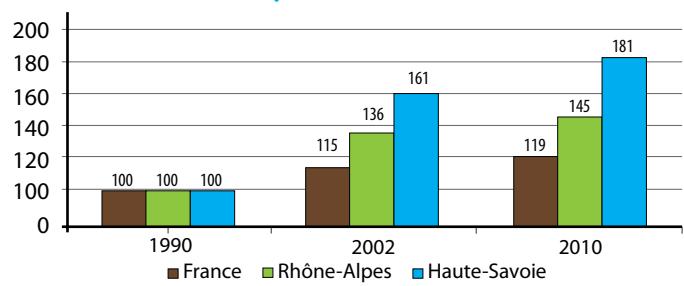
| Année | Nombre d'exploitation | Surface agricole utile (ha) | Évolution annuelle du nombre d'exploitation | |
|-------|-----------------------|-----------------------------|---|--------------------|
| | | | De 1998 à 2000 | De 2000 à 2010 |
| 1988 | 24 | 391 | | |
| | | | - 0,92 | - 4,98 % |
| 2000 | 13 | 444 | | |
| | | | | |
| 2010 | 10 | 438 | De 2000 à 2010 | - 0,30 - 2,59 % |

| Type de sol | Année | Surface totale | Surface forestière |
|-------------|-------|----------------|--------------------|
| Agricole | 1999 | 453 | |
| | 2013 | 452 | |
| Naturel | 1999 | 736 | 731 |
| | 2013 | 734 | 728 |
| Urbanisé | 1999 | 26 | |
| | 2013 | 29 | |

Répartition du type de sol

| | | 1999 | 2013 |
|--------------|----------|--------|--------|
| Saint-André | Agricole | 37,3 % | 37,2 % |
| | Naturel | 60,5 % | 60,4 % |
| | Urbanisé | 2,1 % | 2,4 % |
| Haute-Savoie | Agricole | 40,7 % | 39,6 % |
| | Naturel | 53,5 % | 53,4 % |
| | Urbanisé | 5,8 % | 7 % |

Évolution du parc de voitures particulières



COMPTES ADMINISTRATIFS 2014



Budget Communal

Dépenses de fonctionnement

| | |
|---|---------------------|
| Charges à caractère général : électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais de garderie, bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone... | 136 890,17 € |
| Charges de personnel : salaires + charges | 138 247,01 € |
| Charges de gestion courante: indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, syndicat électricité, subventions aux associations | 65 872,34 € |
| Charges financières : intérêts des emprunts | 6 844,10 € |
| TOTAL | 347 853,62 € |

Recettes de fonctionnement

| | |
|--|---------------------|
| Produits des services : coupe de bois, charges des locations, concession cimetière, mise à disposition personnel | 50 185,15 € |
| Impôts et taxes : contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement | 254 888,19 € |
| Dotations participations : dotations de l'Etat, fonds genevois | 281 075,61 € |
| Produits gestion courante : location appartement, don, remboursements sinistres | 35 048,62 € |
| Autres produits | 1 872,89 € |
| Vente du tracteur | 33 600,00 € |
| TOTAL | 656 670,46 € |

Dépenses d'investissement

| | |
|---|---------------------|
| Travaux : aménagement mairie | 292 987,11 € |
| Chaufferie | 259 773,07 € |
| Radar pédagogique : installation électrique | 2 850,25 € |
| Remboursement prêt : capital | 44 814,25 € |
| Remboursement : caution | 480,00 € |
| Travaux ONF + plantations | 3 717,34 € |
| Frais d'étude : PLU | 576,00 € |
| Frais de dénomination des voiries communales | 23 474,61 € |
| Terrassement Gouille aux Morts | 2 311,80 € |
| Tracteur + étrave | 114 192,00 € |
| Mobilier divers : miroir, vidéoprojecteur, panneau signalisation, table, chaise, salle du conseil | 12 034,94 € |
| Frais d'acte acquisition de terrains | 7 512,10 € |
| TOTAL | 764 723,37 € |

Recettes d'investissement

| | |
|--------------------|-------------|
| FCTVA (Récup. TVA) | 7 917,00 € |
| Taxe aménagement | 7 396,58 € |
| Subvention Mairie | 36 786,00 € |

TOTAL

764 723,37 €

TOTAL

52 099,58 €



Budget de l'eau

Dépenses de fonctionnement

| | |
|--|---------------------|
| Charges à caractère général (entretien véhicule, assurances, téléphone, agence de l'eau) | 14 610,66 € |
| Frais personnel | 17 963,76 € |
| Entretien sur réseau d'eau étude recherche eau, réparation | 21 140,75 € |
| Intérêts des emprunts | 37 062,39 € |
| Amortissement sur immobilisations | 76 105,44 € |
| Analyse eau | 2 917,60 € |
| TOTAL | 165 800,60 € |

Recettes de fonctionnement

| | |
|--|---------------------|
| Vente de l'eau : abonnement, SPANC branchement assainissement collectif | 81 695,10 € |
| Subventions amortissement | 20 271,40 € |
| Subvention agence de l'eau | 1 818,84 € |
| TOTAL | 103 785,34 € |

Dépenses d'investissement

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Remboursement prêt (capital) | 63 191,57 € |
| Ordinateur STEP | 680,25 € |
| Amortissement subvention | 20 271,40 € |
| TOTAL | 84 143,22 € |

Recettes d'investissement

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Amortissement sur immobilisations | 76 105,44 € |
| Vente tonne à lisier | 6 000,00 € |
| TOTAL | 82 105,44 € |



Budget du CCAS

Dépenses de fonctionnement

| | |
|-------------------|-------------------|
| Repas des Anciens | 1 187,10 € |
| Taxe foncière | 500,00 € |
| TOTAL | 1 687,10 € |

Recettes de fonctionnement

| | |
|----------------------|-----------------|
| Location de terrains | 676,00 € |
| TOTAL | 676,00 € |

Budget du Cimetière

Dépenses de fonctionnement

| | |
|--------------|---------------|
| TOTAL | 0,00 € |
|--------------|---------------|

Recettes de fonctionnement

| | |
|--------------|-------------------|
| Vente Caveau | 2 450,00 € |
| TOTAL | 2 450,00 € |

ÉTAT CIVIL 2014

Naissance

Léna CASTELLO, le 14 août
Alice DE STEFANO, le 4 janvier
Magdalena PEREIRA TEIXEIRA, le 23 septembre
Loïs ROUSSEAU VIVER, le 13 novembre

Mariage

Audrey CHIODEGA
et Cédric TOURNIER, le 15 février
Marion JULIENNE
et Matthieu VUILLEMOT, le 5 avril
Lise BERNARD et Thibaut LAMBERT, le 24 mai
Nathalie MANSAY
et Christophe SAILLET, le 6 septembre

Décès

Édouard BOSSON, le 4 avril
Georgette DONCHE, le 13 juin
Jean GENOUD-DUVILLARET, le 17 octobre

4 avril 2014

Édouard BOSSON

94 ans. Il a toujours vécu au hameau de « la Molière ».

De nombreuses années, il a travaillé en usine de décolletage dans la commune voisine, en compagnie de son frère Auguste. Sa grande passion, c'était la forêt qu'il connaissait comme sa poche. Chaque dimanche, il partait avec le casse-croûte au fond de la musette et parcourait cette forêt des Voirons dans tous les sens, la journée durant. Il reconnaissait chaque parcelle, ses bornages et son propriétaire. Bien sûr, le bûcheronnage n'avait aucun secret pour lui. C'était une force de la nature. Il aimait offrir à ses nombreux amis visiteurs, le bon cidre fraîchement tiré du tonneau. La maladie a terni ses dernières années.



20 février 2014

Jean-Édouard BRESTAZ,

95 ans, retraité,
il habitait le hameau de « La Corbière ».

Son activité professionnelle s'est exercée en Suisse, en tant que plombier. Il s'est beaucoup impliqué dans la rénovation de sa maison et de son environnement. L'automne venu, la chasse lui procurait beaucoup de plaisir, en compagnie de son ami Paul, il parcourait prés et bois et assouvisait son besoin de vivre au grand air, dans une nature qu'il affectionnait particulièrement. Personnage d'une élégance remarquable, il affectionnait les rencontres amicales.



13 juin 2014

Georgette DONCHE

78 ans, célibataire. Elle habitait le lieu-dit « Grange Malan » à la sortie de Curseille.

Georgette a travaillé la terre dans l'exploitation de ses parents, avant d'en devenir elle-même chef d'exploitation, avec un cheptel d'une dizaine de vaches laitières, jusqu'à l'âge de la retraite. Ses grandes connaissances acquises auprès des ancêtres de sa famille et de son infaillible mémoire, faisaient le charme des rencontres qui se succédaient chez elle.



17 octobre 2014

Jean Genoud DUVILLARET

85 ans. Il habitait le hameau des « Reybaz ».

Issu d'une famille paysanne, Jean a toujours aimé le travail de la terre, attiré par le soin des animaux de la ferme, bovins, poules et lapins. Chaque printemps, il s'attaquait aux plantations de son grand jardin qu'il chouchoutait jusqu'à l'automne, à côté de sa vie de décolleteur en usine dans la commune voisine qu'il rejoignait chaque matin avec son vieux vélo. Dès les beaux jours du printemps, à son retour d'usine, il repartait avec son gros motoculteur labourer les jardins de ses amis ou autres clients qui le sollicitaient. Il ne pouvait pas refuser un service, c'était son sacerdoce. Pendant 18 ans, il a servi la collectivité en tant que conseiller municipal et bénévole dans diverses associations. Son esprit enjoué et farceur illuminait les rencontres avec ses amis.



24 novembre 2014

Alphonse BOSSON

96 ans, né au lieu-dit « La Corbière d'en Haut ».

Il habitait Ville la Grand. Il était encore dans le sein de sa mère quand son père a été tué à la guerre le 13 novembre 1917 dans l'Aisne. Après son service militaire qui a duré 2 ans de 1937 à 1939, il a aussitôt été rattrapé par la seconde guerre mondiale. Il va garder l'uniforme jusqu'en 1960, date de sa retraite militaire à Fréjus, avec le grade d'adjudant-chef. Il échappe de peu à la rupture du barrage de Malpasset qui inonda Fréjus. Toujours très attaché à la commune de sa jeunesse, il a participé avec son épouse Hélène, appelée « Sissi », aux Sons et Lumière réalisés par l'Animation Rurale, dès l'année 1987. Jusqu'à son décès, il est resté actif auprès des diverses associations d'Anciens Combattants, scolaires, de sa paroisse de « Cornière » et autres.



Gaston Ruin



Des chiffres aujourd'hui
pour construire demain

Le recensement vient de se terminer et notre agent recenseur Jean Marie Frolo remercie tous les Santadrions (nes) pour l'excellent accueil que vous lui avez réservé.

Un tiers du recensement a été fait par internet, c'est conforme à la moyenne nationale. Les résultats définitifs ne seront connus qu'en fin d'année. On peut toutefois en tirer déjà certaines conclusions.

Saint André compte **321 logements d'habitation** dont 224 résidences principales, 58 résidences secondaires et 39 logements vacants ou occasionnels. **552 habitants sont présents sur la commune en résidence principale.** (les faux résidents secondaires ne sont pas comptabilisés dans ce chiffre).

À partir de ce chiffre l'INSEE va intégrer un certain nombre de données pour arriver au chiffre officiel du nombre d'habitants de la commune : personnes de la commune vivant en maison de retraite, enfants faisant des études ailleurs en France ou à l'étranger, militaires, résidences secondaires qui amènent un supplément de personnes. Tout cela devrait nous amener à **une population légèrement supérieure à 600 habitants**.



LA FORÊT

Règlement

L'équipe forêt environnement travaille actuellement sur l'élaboration d'un règlement forestier. Pour ce faire, la commission a été élargie aux personnes extérieures au conseil municipal. Suite à l'appel lancé à la population par le biais de la Santadrionne n° 4, trois personnes ont spontanément répondu, il s'agit de Calvel Yvon, Paccot Thierry et Viguier Daniel.

Ce règlement nécessaire pour la bonne conduite des travaux en forêt vous sera prochainement présenté après approbation du conseil municipal.

Un article de ce règlement mentionne le transport des grumes à mi-charge de camion jusqu'à une place de dépôt afin de préserver nos routes communales. Une aire de stockage existe à la Corbière, il était nécessaire de trouver un emplacement similaire pour les massifs de Vouan, Ludran et des environs. Différents lieux ont été examinés et le choix au pied du chef-lieu s'est imposé comme étant la meilleure solution. Cet emplacement pouvant occasionnellement servir de parking.



La plate-forme pour le stockage au chef-lieu

Travaux et coupes

Chaque année sur proposition de l'ONF, des travaux sont réalisés dans la forêt communale. Il s'agit d'entretenir par le fauchage et l'élagage, les parcelles récemment plantées ainsi que la peinture des bornes et la plantation de ces parcelles après une coupe. Cette année le coût de ces travaux est de 7 310 € HT.

Le 26 juin de cette année à la Motte Servolex a eu lieu la vente annuelle des coupes communales. Les 2 lots proposés par Saint-André, l'un sur la partie sommitale de Vouan et l'autre en face du hameau de chez Calendrier ont trouvé preneurs pour la somme de 28 213 € HT.

Hervé Bosson et Francis Hominal

TRAVAUX ROUTE DÉPARTEMENTALE 20 - LE PESSEY

Entre les mois de juin et novembre 2014, des travaux importants ont été engagés par le Conseil Général de la Haute Savoie suite à l'affaissement de la moitié de la chaussée de la route départementale RD 20 au lieu-dit « LE PESSEY » nécessitant la mise en place de feux alternés,

Afin de stabiliser la route, des micro-pieux ont été installés avec des tirants d'ancrage et des poutres en béton armé. La présence d'eau importante n'a pas facilité l'exécution des ouvrages notamment la stabilité des engins.

Montant des travaux 420 000 € TTC

entièrement pris en charge par le Conseil Général.



VOIRIE COMMUNALE

Affaissement de la ROUTE DE SUR VUAN
au niveau des hameaux de La Motte
et Sur Vuan pour une surface de 85 m²:
reprise fondation et remise en place d'enrobé
..... 4075,00 € HT

Réalisation d'une plateforme en enrobé
pour permettre le stockage du matériel
dans le hangar communal pour une surface
de 27 m² 896,10 € HT

Réfection d'une traversée de chaussée
(réseau d'eaux usées) au niveau de la
route départementale dans le hameau
de CURSEILLE 1 647,00 € HT

Mise en place d'une grille d'évacuation
des eaux pluviales au hameau de
Chez Calendrier 826,95 € HT

MONTANT TOTAL
DES TRAVAUX **7 445,05 € HT**

LA CHAUFFERIE BOIS



Le démarrage de la chaufferie a été effectué à la mi-octobre 2014, suite au remplissage des circuits du réseau de chaleur.

Dans un 1^{er} temps, c'est la chaudière fuel qui a été testée ainsi que tous les différents circuits de chauffage (les pressions, les pompes, une partie des régulations etc.).

La chaudière bois a été installée dans un 2^e temps avec une mise en service réalisée le 10 décembre 2014. Le premier remplissage de bois a été effectué ce jour même et nous avons rempli le silo au trois-quarts. Cela correspond à un volume de 75 m³ de bois déchiqueté environ. Les réglages ont été effectués et affinés tout au long de cet hiver. Nous avions des défauts de communication entre les sous-stations et la chaufferie qui sont apparus plusieurs fois.

L'entreprise Pessey-Fournier après plusieurs tests et contrôles a localisé les appareils qui perturbaient le circuit de communication, à savoir les parafoudres



qui protègent les armoires électriques.

Depuis le 10 décembre et jusqu'à l'arrêt du chauffage ce printemps, l'entreprise Dupraz de Burdinrin nous a livré 6 fois pour un volume total de 236 m³. La qualité du bois est très importante car cela impacte directement sur le rendement de la chaudière. Le taux d'humidité idéal pour un très bon rendement se situe entre 15 et 25 %. C'est une obligation du fabricant Hargassner pour ce type de chaudière, pour éviter qu'elle s'encrasse et surtout pour que la garantie fonctionne.

Pour connaître le volume utilisé pour une année complète, il faudra attendre le 10 décembre de cette année, mais il semblerait que notre consommation soit inférieure aux volumes annoncés. La seule contrainte qui incombe à la municipalité, c'est de vider le cendrier une fois par semaine. En cas d'oubli, la chaudière se met en sécurité lorsque le bac est plein et de ce fait la chaudière fuel prend le relais. Merci à Gérard Paris qui assure le suivi du remplissage du silo et le nettoyage hebdomadaire du cendrier.

LÉ SNYULE

L'année 2014 s'est terminée comme les années précédentes, par un programme toujours aussi chargé et diversifié. Nous avons été impliqués dans 12 manifestations, toujours aussi intenses que diversifiées.

13 avril: sortie de mise en route. Direction Cluses par le chemin des écoliers, repas au restaurant Asiatique « le Mandarin », puis visite du Musée de l'horlogerie.

24 mai: Montée des Voirons. Course cycliste organisée par la commune de Saxon. 3 voitures ont ouvert la course, les autres exposées au col de Saxon.

15 juin: 18^e Rallye de la Vallée Verte. Cette année des « motards », amis du club, nous ont accompagné et ouvert la route notamment pour la traversée d'Annecy. Repas au restaurant « Les tilleuls » à Saint-Jorioz et ensuite visite du Musée Paccard à Annecy. Nous sommes également accompagnés par la caravane « d'époque » qui fait office de bar.



Retour sur la place de Boëge

6 juillet: Pique-nique annuel. Bernard tombe en panne, pas grave, mais il transporte l'apéro ! Notre équipe de mécano se penche sur le problème. Un bout de tuyau d'arrosage pour remplacer la durite défectueuse, et l'apéro arrive à l'heure. Repas tiré des sacs à la salle communale des Habères.

Le deuxième apéro est offert par nos deux « ancêtres » qui fêtent leurs 80 ans chacun.

27 juillet: Fête des vieux métiers à Habère-Poche. Nous annonçons par une mini-exposition la manifestation officielle à Boëge du souvenir Français sur le centenaire de la guerre 14/18.

3 août: La Jacquemarde à Taninges. Notre Président nous offre le café croissants sur le parcours à Viuz en Sallaz, puis nous prenons la route pour le col de la « Ramaz » sous la pluie et dans un épais brouillard.

Ensuite Taninges, pour l'exposition des voitures participantes (environ 200). Après le repas notre secrétaire nous offre le champagne pour ses... 18 ans ?

17 août: La Belle dimanche à Châtel. À Reyvroz, arrêt chez Alexandra et Bernard qui nous offrent le Café croissants. Participation de Martine et Hervé qui nous reviennent avec la C4 après quatre ans de restauration de la voiture incendiée à Châtel le 8 août 2010. Comme les paroles de la chanson « le vieux chalet », « mais Hervé, le cœur vaillant l'a reconstruite plus belle qu'avant » Hervé l'a fait... Bravo et pour conjurer le sort sa première sortie est pour Châtel, par contre le plein d'essence se fera dans une autre station.



6 et 7 septembre: 9^e rallye des Dames. 2 jours en Suisse. Une pause au lac de Morgins, puis « Forel » - visite du rétro-garage de la famille Beyeler, Apéro et nuitée Hôtel des Paccots, repas du soir « Auberge du lac des jongs » retour tardif à l'hôtel. Le lendemain déjeuner à Monthey, retour par Thonon. Super sortie !

20 septembre: Foire de la Saint-Maurice à Boëge. Toujours beaucoup de succès avec notre stand (jus de pommes)

5 octobre: journée inter-club à Arthaz. Très belle journée, bonne ambiance, repas préparé sur une cuisine roulante (de 1939-1945) de l'armée suisse.

Les Évènements de l'année



Une pose photo avant le départ du restaurant

14 octobre: École maternelle de Boëge. Pour la deuxième année nous pressons les pommes et poires avec la participation des jeunes écoliers. Sylvie ancienne enseignante, avait confectionné un magnifique album détaillant les différentes phases d'extraction (l'album a été remis à l'école). Chaque enfant a tourné la barre du pressoir pour voir couler le divin breuvage. Chacun a dégusté un verre de jus de pommes et tous ensemble nous avons trinqué.



Dans une de ces classes il y avait « Louis » petit fils d'Hervé. Pas de problème pour lui, à la Molière la technique de la Maude est connue.



29 novembre: Repas de fin d'année salle communale de Saint-André. Décoration de la salle et des tables par la famille Berger, qui en plus, a remis à chaque participant un calendrier 2015 illustré avec des photos du club. Merci. Un grand merci également à Monsieur le maire et au conseil municipal pour le prêt des salles de réunion, ainsi que le café croissants lors du Rallye des Dames.

Vous pouvez suivre nos activités sur notre site « saintandrededeboege » associations... Lé Snyule.
À l'année prochaine.

Gilbert Menoud

VICTOIRE SANTADRIONNE !

aux jeux *intervillages* 2014

Le 24 août, sur le stade de Boëge, se sont déroulés les jeux *intervillages*.

Tout au long de l'après-midi, les équipes portant les couleurs de leurs communes respectives se sont affrontées dans une compétition rude mais néanmoins bon enfant.

À l'issue de la dernière épreuve, l'équipe de Saint-André a remporté le trophée des jeux devant celle de Saxel.

Félicitations aux santadrions et à leurs copains, pour certains venus de communes voisines, qui après avoir savouré leur victoire devront s'atteler à l'organisation des joutes 2015.

Marie-Luce Ruhin



EXPOSITION CENTENAIRE 1914-1918

Bien que le territoire de la Haute-Savoie n'ait pas été le lieu des combats, les Savoyards ont été durement éprouvés par la première guerre mondiale. Français depuis 1860, ils combattent sur tous les fronts dans toutes les unités et notamment dans les régiments d'infanterie et les bataillons alpins de chasseurs à pied surnommés les « Diables bleus ». Plus de 12 000 d'entre eux mourront pour la France.

Afin d'honorer les 350 soldats Morts pour la France du canton, le comité du Souvenir Français de Boëge a réalisé une exposition qui s'est tenue à Boëge durant un mois et demi accueillant 2 100 visiteurs, les élèves du collège et des écoles de la communauté de commune de la vallée verte et des cantons voisins. Boëge est au cœur d'une contrée très touristique de bois et de collines, située entre Bonneville et le lac Léman.

Son inauguration, le 18 octobre 2014, a débuté par une cérémonie au monument aux morts de la localité où l'assistance a pu écouter une lecture de lettres de poilus à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Savoie et entonner en cœur la Marseillaise. Puis tous se sont dirigés, en cortège dans lequel avait pris place un authentique « taxi de la Marne » magnifiquement restauré, vers la salle accueillant l'exposition.



Les Évènements de l'année



C'est sous un arc de triomphe, réplique de celui dressé dans l'agglomération pour la fête du retour des « poilus » en 1919 et devant un canon de 77 allemands (prise de guerre) provenant du monument aux morts de la commune voisine de Burdignin que Messieurs Joël Baud-Grasset, vice-président du conseil général, Jean-Paul Musard, Maire de Boëge et René Perrissin, président du comité du souvenir Français coupèrent le ruban avant de visiter l'exposition et prendre le verre de l'amitié.

Une douzaine de porte-drapeaux, de nombreuses personnalités dont tous les maires du canton, le Général de corps aérien Champelot, du Général Wabinski, délégué général honoraire du Souvenir Français, Michel Charbonnier, représentant le général de Giuli, délégué général de la Haute-Savoie, étaient accompagnés par environ 200 personnes.



L'exposition, préparée depuis près d'un an par une douzaine de membres du comité, retracait les événements, de la mobilisation à l'armistice en passant par la vie à l'arrière et l'accueil des réfugiés dans la région à l'aide d'une dizaine de panneaux. Elle était agrémentée de nombreuses armes et munitions gracieusement prêtées par l'ossuaire de Douaumont, d'une dizaine de mannequins revêtus d'uniformes français et allemands, de sept vitrines dans lesquelles avaient pris place de nombreuses correspondances, décorations, citations de nos valeureux poilus originaires du canton ainsi que des objets fabriqués dans les tranchées.



Un « Quiz » avait été mis en place en direction des jeunes. 397 d'entre eux y ont répondu. Une question subsidiaire a permis de sélectionner trois d'entre eux qui recevront prochainement des livres sur le conflit 1914-1918 offerts par le Souvenir Français.



Outre les membres du comité du Souvenir Français, c'est tout un canton qui s'est mobilisé pour ce travail de mémoire. De l'habitant apportant une lettre d'un membre de sa famille, à l'entreprise procédant à un transport des plus insolite sur les routes de la région en passant par les commerçants qui ont décoré leurs vitrines durant le temps qu'a duré l'exposition. Le boulanger a même réalisé pour l'occasion des sablés tricolores et des boules de pains baptisées « boules 14-18 ».



Cette manifestation honorant le sacrifice des enfants du pays fut un total succès.

René Perrissin

LA PARENTHÈSE

Vous étiez 600 à venir découvrir cette année la fable moderne, « Le Portable et le Tapis ».



Ce fut encore une fois un bonheur de partager avec vous une soirée faite de rires et de bonne humeur.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour notre nouvelle pièce et de nouveaux fous rires.

Attention, notre rendez-vous annuel sera légèrement plus tard que d'habitude, les représentations auront lieu en avril 2016.

VIDE GRENIER

J'ai connu les vogues à Saint André avec les soirées beefsteaks chez mes parents, les saints Sylvestre toujours au restaurant puis à la salle, organisées par l'animation, j'ai connu les sons et lumières, les rallyes, les sorties de ski, toujours avec l'animation et puis plus rien.

Il y a 3 ans je me suis posée la question de savoir ce qui pourrait se faire au chef-lieu, ce qui pourrait faire que les gens se rencontrent à nouveau sur cette place et j'ai rencontré ma voisine Sophie pour voir ce qu'elle en pensait, des idées ont fusé puis nous sommes tombées d'accord sur le fait qu'un vide grenier pouvait faire venir du monde à St André en plus des habitants intéressés par ce concept.

Nous nous sommes donc attelées à la tâche et avec l'aide de l'APE nous avons pu mettre en place ce projet. Cette année la nouvelle association APAR ça a pris le relais des parents d'élèves avec brio et j'espère bien voir à nouveau cette manifestation au programme des réjouissances de l'année 2016. Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé Sophie et moi à rendre ce projet viable.

Maryse Saillet Chevallier





Dimanche 26 octobre, Repas des Aînés



*au son de l'accordéon
avec Bastien Babaz*



ET À PART ÇA ?

De 1983 à 2003, une association nommée Animation Rurale avait su créer des liens entre Santadrions en organisant divers événements dont les sons et lumières. Depuis lors, les fêtes se sont faites plus rares sur la commune.

Certains ont voulu redonner vie à l'animation rurale en constituant une nouvelle association nommée Apar'ça (Association Pour l'Animation Rurale de Saint André). Cette association a vu jour en mars 2015 au cours d'une assemblée à laquelle 36 membres fondateurs ont participé.

Les statuts ont été rédigés de manière à ce que l'association puisse être ouverte à la création de différentes sections suivant les envies et motivations des Santadrions.

Tous les nouveaux membres sont les bienvenus sous condition d'être habitant, propriétaire ou natif de Saint-André de Boëge.



Des projets à court et moyen termes sont déjà en préparation ou réflexion :

- 2015, jeux intervillage de la Vallée Verte,
- 2016, course de caisses à savon,
- 2017, 30 ans du premier «son et lumière».

Quels que soient les thèmes des événements, l'objectif est bien de donner l'occasion de se rencontrer pour faire la fête.

11 NOVEMBRE 2014

C'est à la commune de Saint André que revenait l'honneur de commémorer en ce 11 novembre 2014, le 96^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1914 et le centenaire du début de la Grande Guerre 1914-1918.

Notre commune a payé un lourd tribu à la Nation, avec 32 de ses enfants morts pour la France au champ d'honneur. Il était de notre devoir de rendre honneur à leur mémoire. La population et le monde Ancien Combattant de la Vallée Verte et d'ailleurs, sont venus nombreux, témoigner solidarité et reconnaissance envers nos 32 héros et leurs familles invitées amicalement à cet hommage.



La cérémonie a débuté à 9 heures par l'Office religieux célébré par le père Jean Grillet, lui-même ancien combattant AFN, et animée par les chants de la chorale paroissiale. Au terme de la cérémonie religieuse, Quentin, 14 ans, petit-fils d'ancien combattant, en tenue rouge des poilus de 1914, a lu magistralement la lettre d'un soldat du front adressée à sa mère. À la sortie la fanfare de Fillinges, en musique, emmenait l'assistance, en cortège, jusqu'au cimetière où se dresse le Monument aux morts. Après lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens



Combattants par Monsieur le Maire et celui des associations d'Anciens Combattants par le président des Anciens Combattants, les autorités procèdent au dépôt de gerbe au pied du monument. S'ensuit la lecture, par Carmen, de la lettre d'une mère qui vient d'apprendre, par le Maire de sa commune, la mort au combat de son fils unique. Le président des Anciens combattants procède à « l'Appel aux morts ». Il est accompagné de deux jeunes filles, Clémence et Léa, qui après l'appel de chaque nom, chacune leur tour, répétaient « Mort pour la France ».

En mémoire de nos soldats morts au Champ d'Honneur, une minute de silence a été respectée. Prenant le relais, la fanfare fait magistralement retentir la « Marseillaise » et les « Allobroges », avant que les enfants des écoles ne clôturent la cérémonie, encadrés des enseignants, en chantant le poignant « Chant des Partisans ». Qu'ils soient ici remerciés.

Cette commémoration du 11 novembre 2014 a été réhaussée par la présence tout près du Monument de Raymond Dunand, 97 ans, ancien prisonnier de guerre du conflit 39-45, dernier fils de Dunand Joseph Marie, mort pour la France le 12 décembre 1918.

Très ému, Raymond confiait qu'il n'avait alors que 11 mois. Chacun était invité, par la municipalité, au verre de l'amitié, à la salle des fêtes qui était décorée à cette occasion par le « Souvenir Français », de photographies et documents de nos soldats disparus. Les Anciens Combattants ont rejoint ensuite le restaurant « Aux Touristes » à Habère-Lullin, pour le traditionnel repas offert par les municipalités respectives à leurs ressortissants.

Gaston Ruhin



FÊTE DE LA ST ANDRÉ

7 décembre 2014, un moment de partage, d'amitié et de convivialité.

Merci à tous les Santadrions et aux résidents des autres paroisses d'être venus partager cette journée dans la joie et l'amitié.

Malgré une panne importante d'électricité la magie des petites bougies a éclairé des visages heureux d'être ensemble.

Un groupe électrogène mis en place a permis de chauffer le bon repas que tous ont apprécié.

Merci aux personnes dévouées de notre commune qui ont pris sur leur temps en attendant le retour de la fée électrique.



Prochaine date à retenir le 29 novembre 2015

Infos pratiques

La paroisse de la Visitation en Vallée Verte est composée des 8 communautés de notre vallée.

Le père Hervé Rivoiron en est le responsable.

Mail : h.rivoiron@wanadoo.fr

Il est aidé par 2 prêtres en retraite, les pères Jean Grillet (Tél. 06 48 28 63 23) et François Dupraz.

Pour la catéchèse et l'éveil à la foi:

Marie-Noëlle Grillet (Tél. 04 50 36 62 01).

Presbytère :

rue du Bourno à Boëge

Tél. 04 50 39 10 35.

Permanences: mardi de 9h00 à 12h00 et samedi de 10h00 à 12h00.

Informations pratiques et horaires des messes
sur www.diocese-annecy.fr/la-visitation

Communauté de St-André

- Préparation au baptême :
Marie-Louise Viguer - Tél.: 04 50 39 14 71
- Célébration des funérailles :
Michèle Ruhin - Tél.: 04 50 39 12 81. La contacter avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie.
- Célébration de mariage : Important d'appeler le prêtre avant de fixer définitivement la date.

La chorale paroissiale de la Vallée Verte répète tous les lundis au presbytère de Boëge à 20h15. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent la rejoindre à n'importe quel moment de l'année et seront les bienvenus.

FÊTE DE NOËL

Le samedi 13 décembre a eu lieu à la salle communale la fête de Noël de l'école primaire organisée par les instituteurs et l'APE avec le concours de la mairie. Les enfants ont ouvert la fête en chansons, en commençant par un chant traditionnel russe « Noël, Noël, Noël », suivi de « Minuit Sonne », de « Ce Matin dans la Rue », de « Vive le Vent », et enfin par un chant en anglais, « Merry Christmas ». Les enfants étaient accompagnés en musique par le guitariste François de la compagnie Les Contes Joyeux. Après les chants, François et Marie-Claude des Contes Joyeux nous ont présenté leur spectacle, mêlant contes, chansons et musique, teinté d'humour et de fantaisie pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

L'arrivée du Père Noël fut ensuite bien acclamée. Dans la cour de l'école avait été organisé pour l'occasion par la mairie un marché éphémère. Cette après-midi fut un beau succès.



VŒUX DU MAIRE 2015

De nombreux Santadrions ont répondu présents pour l'échange des vœux en ce samedi 10 janvier. Messieurs Martial Saddier (député) et Joël Baud-Grasset (conseiller départemental) nous ont fait le plaisir de se joindre à cette cérémonie, la première pour le nouveau conseil municipal.

Comme c'est la tradition, des cadeaux ont été remis aux parents des nouveaux nés de l'année 2014: Alicia de Stefano, Lena Castello, Magdalema Pereira Texeira, Loïs Rousseau Vivier. Les nouveaux résidents de la commune ont aussi été invités à partager ce moment de convivialité.





LA NOUVELLE MAIRIE

Après 31 ans passés dans l'ancienne mairie, Régine a pris aujourd'hui ses marques dans les nouveaux locaux. Malgré l'angoisse à l'idée du déménagement, il a fallu remonter les manches et se mettre au travail. Des années d'archives à trier, des centaines de kilos de documents sont passées dans ses mains avant de terminer soit en carton d'archive, soit directement sur les étagères du nouveau local, soit détruits. Régine n'a pas regardé son temps puisque même le samedi et le dimanche parfois, sentant la date butoir arriver, elle a fait comme les SHADOKS, trier, trier, trier...



Le changement de local était inévitable car depuis le début de l'année 2015 tous les échanges avec la trésorerie de BOËGE se font par informatique. Nous avons dû changer d'ordinateur, de photocopieur car tous les éléments sont scannés pour transmission. C'était la deuxième préoccupation de Régine car il a fallu s'adapter pendant le déménagement.

Nos nouveaux locaux sont fonctionnels, avec des bureaux dignes de ce nom, les volumes de rangement paraissent immenses. Mais à ce jour tout est loin d'être parfait, de nombreux cartons sont encore stockés en vrac dans les archives et seront rangés ou détruits après vérification dans l'automne.

J'en profite pour dire à Régine un grand merci pour son professionnalisme, sa patience, sa gentillesse et surtout sa très grande discrétion.

Premiers pas d'une conseillère départementale au service d'un grand canton, Premier discours de représentation du Conseil Départemental, Premier ruban d'inauguration coupé... à Saint André de Boëge...



INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE

Ce 11 avril 2015 est marqué à vie dans ma mémoire, sûrement aussi dans celle des élus de la commune, les nouveaux, les anciens, les bénévoles qui ont œuvré au chantier, dans la vie des agents territoriaux et celle de tous les Santadrions. Je partage ici les émotions de ma matinée avec vous et quelle matinée...

L'aventure commence pour moi dans ma commune, à Excenevex. Je me réjouis de cette invitation dans ce beau village de la Vallée Verte, je prépare très tôt mon discours, au cas où...

Départ en vallée Verte: une vraie expédition ce matin-là. Monsieur (je veux dire par là mon conjoint) a dû se rendre en Auvergne avec nos enfants et m'a laissé sa fourgonnette de chantier forestier pour seul moyen de locomotion. C'est donc endimanchée pour la cérémonie, que je rejoins la voiture de Monsieur: emplie de tronçonneuses, de cordes et d'un barda incroyable, nécessaire à son travail quotidien. Les consignes ont bien sûr été données: « Attention à mes cannes à pêche ! » Hé oui ! Place de choix dans le véhicule pour la passion n° 1 qui l'amène d'ailleurs parfois à Saint André. Les cannes s'étendent dans la voiture comme des princesses...

Je suis enfin installée, certes un peu dans la poussière mais qu'importe, je ne crois pas qu'on attend tous les élus en super bolide à la carrosserie étincelante... je préfère croire qu'on attend les élus à l'endroit où ils doivent être: dans leur mission et dans l'action pour leur territoire. Coup d'œil à gauche, impeccable, à droite: Ah ! Ce doit être elle la branche dont il m'a parlé hier: « chérie, je t'ai rapporté du bon laurier pour la cuisine ! ». Quelle gentille attention, « merci chéri ». La branche est énorme, peu de visibilité côté droit, tant pis c'est l'heure, je ne veux pas être en retard !

Je regarde s'éloigner le Lac Léman, 20 minutes plus tard, je suis déjà dans la verdure luxuriante du haut de notre nouveau canton ! Quel bonheur de vivre pleinement ce paysage splendide.

Arrivée à Boëge, je ne sais plus très bien où est la route. Je fraye donc un passage à ma tête dans le laurier pour demander mon chemin à un passant. C'est un peu risible...

Me voilà à Saint André, je reconnaiss quelques visages connus presque amis, le maire, les adjoints, et le député que je croise régulièrement depuis quelques mois.

Les Santadrions, quelques maires des villages voisins sont là devant cet édifice où se mêle harmonieusement le neuf et l'ancien.

Au fil des discours, je découvre l'histoire de ce lieu: pas banal, faire de l'ancienne cure une nouvelle mairie ! Quelle drôle d'idée aurait-on pensé il y a encore quelques décennies... Heureusement la séparation Église - État n'a pas pu freiner la persévérance des élus de la commune qui se sont succédés et ont tenu bon pour voir aboutir ce projet ! Quelle réussite de rénovation, de conservation et de valorisation du patrimoine ! Saint André a su dépasser les « a priori » pour donner une nouvelle vie à ce lieu devenu accessible à tous ! Un bel héritage de sagesse, d'intelligence et de patrimoine pour les générations à venir.

Je suis impressionnée par tout ce que j'entends du parcours atypique de cette reconstruction, le maire honoraire m'a beaucoup ému ! Quelle force pour rassembler tous les bénévoles qui ont participé à cet accomplissement et ainsi réduire les coûts des dépenses !

Je suis invitée à dire quelques mots : Mon premier discours d'inauguration, je représente à la fois le Président, mon Binôme mais l'ensemble du Conseil Départemental et je prends la parole... ma voix tremble certainement un peu... je ne cache pas que c'est une première.

Je souligne devant les Santadrions réunis que cette nouvelle mairie sera un lieu central et essentiel de la vie de la commune. Il est le 1^{er} échelon territorial de service public, bâtiment symbolique de la république française. Il abrite notamment le bureau du maire, la salle du conseil municipal, locaux nécessaires au rassemblement des élus, à l'organisation des réunions de travail qui administrent la vie communale et permettent le débat et la construction des projets d'avenir.

C'est aussi le lieu des services à la population avec la possibilité pour tous les habitants de venir faire les démarches liées aux actes d'état civil, d'identité, d'urbanisme...

C'est le lieu qui centralise et coordonne les actions techniques, logistiques, associatives mais aussi les actions de partenariat notamment avec les villages environnants et les autres collectivités.

Enfin la mairie, c'est aussi, le lieu de rassemblement parfois, bien sûr autour des élections mais aussi le lieu de l'union puisque c'est dans ce beau bâtiment qu'on célébrera dorénavant aussi les cérémonies de mariage.

Pour l'efficacité de tous ces services, pour sa représentation citoyenne, la mairie doit être le lieu accessible à tous, équipée des moyens nécessaires à la bonne marche de la vie communale, c'est aujourd'hui chose accomplie à Saint André de Boëge.

Le conseil départemental a soutenu ce projet structurant en accordant une participation financière pour contribuer à ce nouvel édifice.

J'en profite pour formuler quelques vœux :

- À M. Bosson, maire de la commune, à son équipe municipale, aux agents de tous les services municipaux un travail riche, dynamique et engagé.
- À tous les Santadrions et Santadrionnes, habitants de ce joli village, un accueil chaleureux, des moments forts partagés ensemble dans ce nouveau bâtiment,
- À tous les bénévoles de l'élan associatif, des actions de mémoire, de préservation de la culture et du patrimoine de Saint André de Boëge, un soutien en ce lieu

- À tous les enfants de trouver ici une belle représentation de notre pays, des actes citoyens et de la démocratie française.

Couper le ruban de l'inauguration et distribuer les petits morceaux... une tradition me dit-on...

Une première là aussi pour moi. Puis enfin l'entrée dans cet édifice qui allie le patrimoine architectural au contemporain. Une salle des mariages splendide avec sa charpente apparente majestueuse et ces 2 appartements qui accueilleront bientôt des familles qui auront la chance d'admirer chaque jour depuis les fenêtres la splendeur de la vallée verte.



Le Pot de l'Amitié et sur le chemin...

L'occasion de longer l'école, le prochain grand projet structurant de Saint André au profit des écoliers. Enfin c'est à la salle des fêtes, où chacun peut apprécier une exposition temporaire accessible à tous, que la matinée s'achève. Le temps de l'échange, de la discussion, de découvrir la sympathie des habitants, visiblement heureux d'être réunis.

Merci à vous de m'avoir permis de partager le souvenir de ma première inauguration, Merci pour votre accueil, je serai bientôt de retour dans votre village qui m'inspire d'ores et déjà sérénité, projets d'avenir et permet de profiter de ce panorama infiniment sublime.

Bien à vous tous, votre dévouée conseillère départementale,

Chrystelle BEURRIER



Depuis des mois, ces 4 lettres « SCoT » (Schéma de COhérence Territoriale) font partie des débats lors des réunions de nos conseils municipaux et du conseil communautaire de la CCVV. Il est bon de rappeler en quelques lignes en quoi il consiste, étant donné que l'avenir de notre vallée et de chacune de nos 8 communes en dépendra.

Le SCoT est un document d'urbanisme supra-communal et supra-communautaire qui s'impose aux documents d'urbanismes communaux (PLU). Il définit les orientations générales de l'aménagement du territoire et détermine les grands équilibres des fonctions urbaines, de mixité sociale et de respect de l'environnement. C'est un projet de territoire élaboré dans une perspective de développement durable qui encadre l'organisation territoriale et sert de référence à différentes politiques sectorielles, celles relatives notamment à l'habitat, à la mobilité, à l'environnement, à l'organisation de l'espace.

Pour réaliser ce SCoT, la CCVV s'est associée à la Communauté de Communes des 4 Rivières. Elles ont ainsi créé le Syndicat mixte du SCoT des 3 Vallées, par arrêté préfectoral du 30 janvier 2012. Ce syndicat est donc la structure porteuse du SCoT. Il est en charge de son élaboration, de son approbation, de son suivi et de sa révision.

L'avenir de notre territoire

Un SCoT est composé de 3 documents :

1. Le rapport de présentation
2. Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
3. Le document d'orientation et d'objectifs (DOO)

pour l'élaboration desquels, le syndicat avait engagé une chargée de mission, dont le départ en 2014 a mis un sérieux frein au travail déjà entrepris. Son remplaçant, M. de Giuli a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2015 et a dorénavant la lourde charge, avec les cabinets d'études contractualisés, de porter le SCoT vers sa version définitive.

Vous trouverez tout l'historique et les développements sur le site <http://scot-3-vallee.com> ainsi que dans le N° 3 du Mag de la Vallée Verte (diffusé dans tous les foyers de la CCVV en juillet 2015).

La CCVV peut compter sur ses représentants, notamment Mesdames Scherrer et Duret en leur qualité de vice-présidentes, pour veiller à l'élaboration d'un projet de territoire respectueux de l'équilibre plus que centenaire qui existe entre les 19 communes composant le SCoT.

Chantal Brigham

COMPOSITION DU SCOT

Le SCOT des 3 Vallées comprend les communes de Boëge, Bogève, Burdignin, Faucigny, Fillinges, Habère-Lullin, Habère-Poche, La Tour, Marcellaz, Mégevette, Onnion, Peillonnex, Saint-André-de-Boëge, Saint-Jean-de-Tholome, Saint-Jeoire-en-Faucigny, Saxel, Villard, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz. Chaque commune membre dispose d'un représentant au comité syndical du SCOT, soit pour la CCVV :

- Boëge : Fabienne Scherrer, 3^e vice-présidente du SCOT
- Bogève : Patrick Chardon
- Burdignin : Gilles Sauthier
- Habère-Lullin : Marielle Duret, 1^{re} vice-présidente du SCOT
- Habère-Poche : Jacqueline Jacquet
- Saint-André-de-Boëge : Laurent Détraz
- Saxel : Denis Mouchet
- Villard : Roland Pinget

Le bureau compte un président, M. Bruno Forel (Maire de Fillinges) et 3 vice-présidents.



L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU SCOT DES 3 VALLÉES

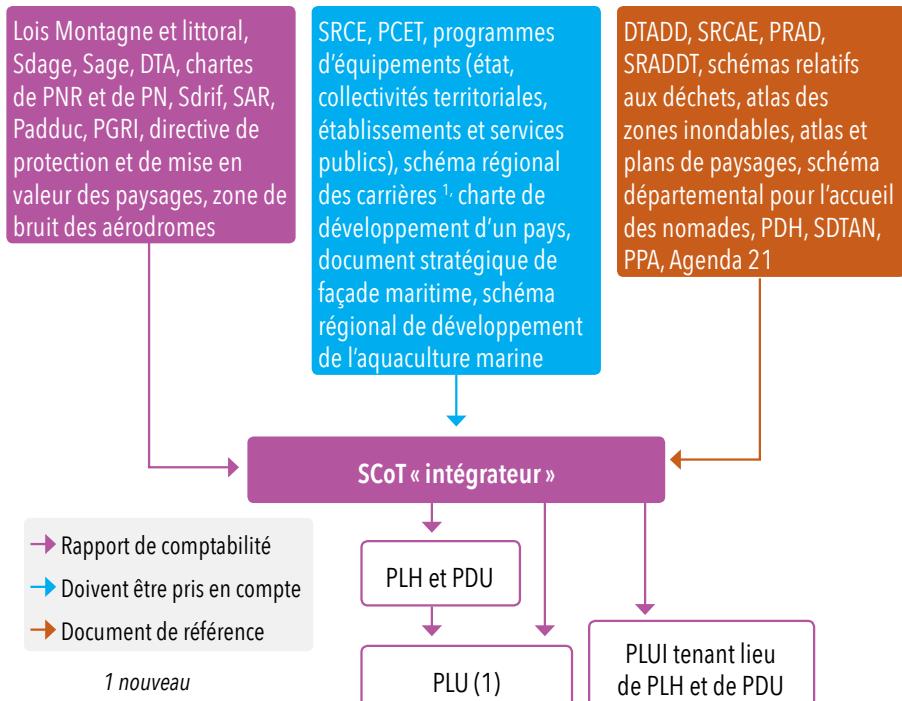
Le diagnostic, première étape de la construction du SCoT est en cours de finalisation. Plus qu'un état des lieux du territoire, celui-ci identifie les principaux enjeux du territoire. Il fera très probablement l'objet d'une réunion publique courant octobre.

La prochaine étape de la construction de ce projet de territoire sera l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document réglementaire qui fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de mobilité, d'implantations économiques, de développement touristique, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers... C'est le projet de territoire. Il s'écritra en concertation avec les élus du territoire des Trois Vallées par l'intermédiaire des commissions thématiques qui lui seront dédiées et fera l'objet d'une validation en Comité Syndical.

Guillaume degiuli,
Chargé de Mission du SCOT DES 3 VALLÉES

Contexte réglementaire :

La loi ALUR (entrée en vigueur le 27 mars 2014) renforce le rôle du SCoT. Il devient le document pivot qui sécurise les relations juridiques avec les documents de rang supérieurs (Sdage, Sage, charte PNR...).

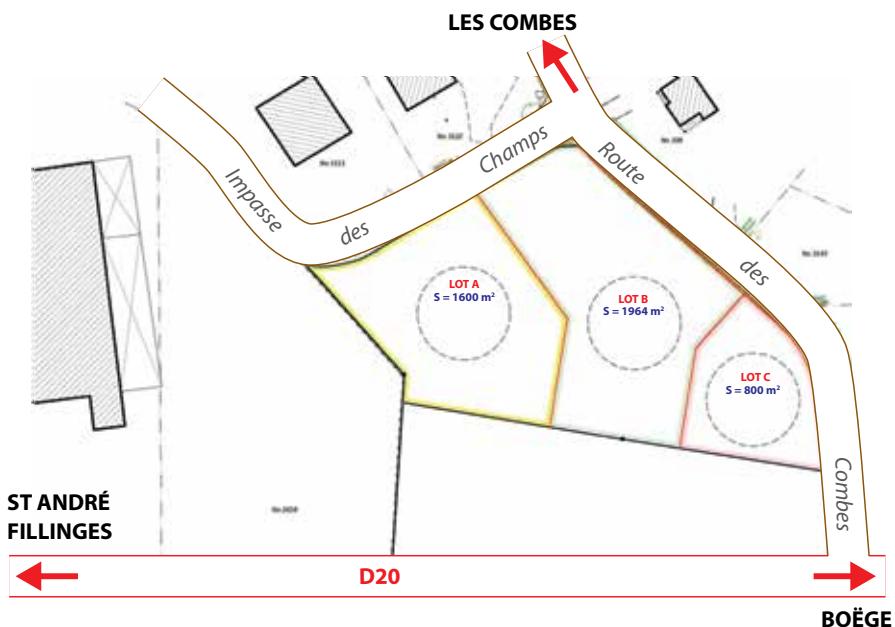


ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La vente des terrains à la CCVV a été finalisée à prix coûtant pour un montant de 272 000 €. Dans la foulée, un appel d'offres a été fait pour le choix d'un géomètre afin de réaliser les bornages ainsi que le découpage des lots. C'est le cabinet CANEL qui a été retenu et à ce jour le bornage a été réalisé.

Le découpage va se dérouler en deux phases.

Dans un premier temps, sur le sommet de la zone, qui permettra de créer 3 à 5 lots en fonction des demandes et qui seront disponibles rapidement. Dans un deuxième temps, il faudra réaliser les viabilisations sur la plus grosse surface des terrains le long de la route départementale.



Hypothèse de découpage de la partie Nord de la ZAE

FRANÇOIS GAILLARD, LE MIRACULÉ.

La commémoration du centenaire de la Grande Guerre a permis à beaucoup d'entre nous de dépoüssierer quelques objets ou témoignages de ces tristes années. Les personnes qui ont visité l'exposition organisée par le Souvenir Français à Boëge ont pu les découvrir.

Connaissant notre implication, Carmen et moi, à la préparation de cet événement, notre ami André Gaillard me proposa de prendre connaissance de toute la correspondance que son père, sa famille et ses copains d'infortune ont échangé durant cette période. Dès les premières lectures, je compris que je détenais un trésor de mémoire. Environ 500 lettres que j'ai lues puis triées et enfin scannées pour en faciliter la lecture.

C'est la maman, Adèle, qui correspond le plus souvent avec son fils. D'entrée, je suis stupéfait par le style de ses lettres et par une bonne maîtrise de l'orthographe. Je pensais trouver un mélange de patois et de français et bien non. Cette femme devait être intelligente et instruite.

En septembre 1914, François écrit sa première lettre de Bourg en Bresse où il fait ses classes avec Joseph Donche. Il est ensuite dirigé à Valdahon puis dans les Vosges.

Le 20 novembre 1914, c'est le baptême du feu. (La censure interdisant de nommer l'endroit, j'ai su plus tard que c'était à Fontenelle dans les Vosges). À la veille de Noël, il écrit: « *J'ai fait un beau rêve en me revoyant au Plane et en pensant à la bonne soupe de maman* ». Le 25 décembre, il est de faction de 20 heures à 2 heures du matin et se trouve triste de passer minuit en guerre. Pour l'occasion, chaque soldat a eu un cadeau: « *Pour moi j'ai reçu, un paquet de cigarettes, du chocolat, du papier à lettre comme celui que je vous écris et une pomme d'orange. Pour ce grand jour nous avons été bien nourris; du fromage, des sardines, du chocolat, des pommes de terre frites, du rôti, du civet de lapin et du saucisson* ».

En février 1915, la censure semble se relâcher et François raconte sa vie dans les tranchées. Pour une présence d'un mois au combat, il bénéficie de 12 jours de repos.

Le 5 mai 1915, il écrit son bonheur de recevoir des nouvelles de ses amis, mais le souvenir de son départ hante encore sa mémoire:

« *Ah ça m'a bien été triste le jour où pendant que toutes mes sœurs et mon père étaient à la messe, de laisser maman toute seule en attendant l'arrivée de ceux qui étaient à la messe. C'est sur la route qui monte chez les Ruhin que j'ai dit adieu à toutes mes sœurs et papa m'a accompagné jusqu'à Curseilles. J'aurais bien préféré remonter avec lui mais malheureusement c'était la direction de Fillinges qu'il a fallu prendre avec Félicien et Joseph à Larpin.* »

Le 6 juillet 1915, François écrit: « *L'heure de l'attaque ne va pas tarder. Chers parents ce sera terrible. Dieu sait si j'échapperai à la pluie de la mitraille qui va arriver. J'ai grande confiance qu'il m'épargnera comme il m'a épargné jusqu'à présent. Je n'ai pas encore assisté à une bataille comme il va se produire. Si ma destinée est de suivre tous ces milliers de martyrs qui sont tombés au champ d'honneur c'est avec courage qu'il faudra accepter ce qui nous est destiné...*

Le 11 juillet 1915, François est blessé. « *Un accident m'est arrivé. Chers parents je l'ai bien échappé belle, c'est un obus qui est tombé au milieu de l'escouade qui comptait 12 hommes. C'est moi qui a été renversé le premier et c'est la terre dont j'ai été recouvert qui m'a protégé. Tous mes camarades ont été en partie tués ou blessés gravement. Le pauvre Meynen d'Habère a été tué...*

Le 17, il donnera plus de détails depuis l'hôpital de Rodez où il a été évacué. « *Je suis resté quelques jours sans pouvoir marcher. Le choc de l'obus m'avait paralysé les jambes. Ça m'avait aussi rendu sourd, je suis resté 4 jours que je n'entendais rien. Ce qui m'a fait le plus mal c'est mon épaule. C'est à Fontenelle que j'ai été blessé. J'avais vu Fernand Vachat le même jour il a été blessé aussi. Il y a le pauvre Meynen qui m'avait dit qu'en cas où il arriverait que l'un de nous tombe, il faudrait que l'autre fasse savoir à ses parents mais je n'ose pas écrire à ses parents qu'il est mort. Si vous pouvez le faire savoir indirectement par une personne d'Habère-Lullin j'aime autant. C'est le fils au maréchal Meynen Joseph* ».

Adèle répond par une lettre que seules les mères savent écrire en rassurant leurs fils et remercie la providence de l'avoir épargné. « *Puisse Dieu qui t'as protégé te venir à l'aide sur ton lit de douleurs. Ah qu'il nous serait doux d'être près de toi pour te soigner et adoucir tes souffrances...*

Un autre souci préoccupe la famille Gaillard. Angeline, leur fille, n'a pas reçu de nouvelles depuis 8 jours de son mari Louis. Elle en fait part à son frère dans une lettre datée du 27 juillet. Elle ne savait pas encore qu'à cette date son mari avait été tué en Alsace. Une lettre poignante d'un de ses collègues envoyée le 24 juillet à ses parents décrit dans le détail les derniers moments de Louis.

À Rodez, François poursuit sa rééducation et reçoit la visite de son père Julien le 9 septembre. Après un passage à Albi et à la commission des réformes, il est versé dans l'auxiliaire et de ce fait ne retourne plus en 1^{re} ligne. Il est muté à Gray et y restera jusqu'à sa libération au printemps 1919 et finira sa mobilisation en ayant obtenu le grade de sergent.

Et à Saint André, comment vit-on pendant ces 4 années de cauchemar ?

Ce conflit perturbe tout le monde et le manque de bras se fait sentir dans toutes les maisons. Mais les gens sont solidaires comme en témoigne cette lettre du 8 octobre 1915 où le maire amène ses 2 mulets pour labourer au Plane. Joset à Lucie fait les foins d'Angeline et Jean Ruhin ceux d'Alfred Molliet. François aime recevoir des nouvelles du village et se soucie des travaux à faire, du mauvais temps. L'année 1915 et les suivantes verront un nombre important de tués qu'Angèle annoncera à son fils dans une de ses lettres.

Le 3 août 1915, « à Viuz on compte déjà 40 anniversaires de soldats morts sans compter les disparus ».

Parmi les correspondants de François, il y a les camarades du village engagés dans d'autres régions : Félicien, Henri, Fernand, Adrien, Angelin, Joseph et Louis sont les plus intimes. Aucun ne reverra Saint André.

Quelques événements particuliers ont alimenté les conversations : la révocation du maire en février 1917 ou encore, en juin, lorsqu'une agricultrice est verbalisée pour avoir mouillé le lait. Toujours en février, les caves gélent, on brûle du charbon, beaucoup de familles perdront leur provision de pommes de terre. On rationne la farine.

Le pain se fait rare au point de ne distribuer que 400 gr par adulte. Le 10 juillet 1918, la ration baisse à 320 g par adulte et 200 g par enfant. Boëge sera sans pain pendant 8 jours.

Toujours en juillet de cette même année, l'instituteur Carrier Carrieron est tué par une grenade. L'école sera fermée.

En 1918 (la date étant illisible), Adèle écrit à son fils : « Nous avions une institutrice forte tête à la Corbière qui a été arrêtée sous l'ordre de l'autorité militaire. Elle se nommait Mme Colliard ».

Un autre fléau, qui fera plus de victimes que cette guerre dans le monde, ravage Saint André. C'est ce qu'on appellera la grippe espagnole. Le 29 octobre 1918, on enterre une femme qui laisse 7 enfants en bas âge. Tout le monde est touché au village.

Le 11 novembre, c'est la fin de la guerre.

Une lettre du 13 novembre adressée à Cécile Forel, la grand-mère de Carmen, témoigne de ce que fut cette journée : « **Chère Cécile, me voilà rentrée depuis lundi, j'ai bien regretté de ne plus être à Saint André pour entendre les cloches, je pense qu'elles ont sonné comme en 14, cette fois c'était une grande joie de les entendre surtout pour nous annoncer une grande victoire ce sera une journée inoubliable et nous pouvons être fiers d'être français et de dire « vive la France ».** »

32 noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune. 100 ans après, cette dernière a su rendre un hommage mérité à ses valeureux soldats.

« **Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait** ».

Maurice Genevoix (1890-1980)

Je remercie André Gaillard de m'avoir autorisé à partager et à transmettre une partie de la mémoire de sa famille.

Daniel Rouaud

D'UN CIMETIÈRE À L'AUTRE...

Un cimetière flambant neuf depuis le printemps 1999 était prêt à accueillir celles et ceux de nos concitoyens que la vie a abandonnés. Deux rectangles de gazon vert, côtoient une rangée de caveaux. Un columbarium aux multiples facettes de marbre gris, semble veiller sur la sérenité du site. Cette nécessaire réalisation s'est déroulée sans problème, sans précipitation, à la limite proche de l'incognito, et attenant au vieux cimetière, qui lui a causé beaucoup de soucis aux élus de l'époque, c'était en 1900.



En ce temps-là, à l'image de nombreuses communes de Savoie, nos tombes s'agglutinaient, la plupart du temps en désordre, autour de l'église. Nos plus anciens se souviennent encore des vestiges de ces tombes qu'il fallait presque enjamber pour accéder à la petite porte de l'église.

Le projet de transfert du cimetière a été décidé en l'an 1900 par la municipalité et son maire Genoud Désiré. La parcelle n° 1210 choisie pour y implanter le nouveau cimetière n'était pas totalement propriété de la commune. L'indivision était très imprécise. On ne connaissait les indivisaires que sous la dénomination « Les ayants droit de leurs ancêtres de l'An V ». On est en droit de croire que la partie privée non définie de la parcelle a fait l'objet par les propriétaires de l'époque d'une constitution de rente au profit des curés desservants la paroisse de St-André.

Les premières difficultés commencèrent alors. Pierre Abel Cartier, curé de St-André, plaideur professionnel, s'oppose au projet de cimetière en faisant saisir des immeubles communaux le 4 juillet 1905. Le 16 janvier 1906, le Conseil demande la nullité de la saisie devant le tribunal de Thonon et lance malgré tout l'enquête d'utilité publique, ainsi que la demande d'expropriation. Nous sommes déjà en mai 1906.

Le premier devis qui s'élevait à 6 500 francs en 1901 est déjà passé à 7 000 francs et c'est sur cette somme que le Conseil demande la mise en adjudication, qui à l'époque se déroule au chef-lieu d'arrondissement. Dans sa session de février 1910, le Maire expose à son conseil que les nombreux entrepreneurs contactés ne sont pas intéressés par le montant du devis. Seul François Jacolino de Viuz

en Sallaz fournit les garanties et les conditions les plus avantageuses. Il a fallu considérer la rareté des matériaux à St André, ce qui oblige l'entrepreneur à se les procurer à des conditions onéreuses, en empruntant la voie ferrée, puis ensuite les charrois pour amener lesdits matériaux sur place. De plus le syndicat des tailleurs de pierre, pour fournir les dalles ou couvertures des murs, ainsi que le portail, impose des prix énormes. Le Conseil, autorise le Maire à signer le marché de gré à gré avec M. Jacolino, pour la somme de 7 414 francs.

Suivant la convention passée, les travaux devaient commencer le 1^{er} mars 1910 et être entièrement achevés le 1^{er} octobre suivant. Hélas, M. Jacolino n'a fait qu'une partie des travaux et a quitté le chantier. Dès lors, plusieurs créanciers ont fait saisir les sommes qui pouvaient être dues par la commune. Il ne restait plus à M. le Maire qu'à résilier le marché des travaux, ce qui fut fait le 7 avril 1911.

Pour terminer les travaux du cimetière, le Préfet a accepté de confier à M. Musy, architecte du projet, de les faire terminer en régie. C'est en mars 1913, que le cimetière, enfin terminé, pouvait accueillir ses premiers défunt. Nos aînés de l'époque ont colporté à leurs descendants, qu'à leur connaissance et mémoire, Bonnet Alphonse, fut le premier à y être inhumé. Le cimetière qui entourait l'église fut désaffecté également en mars 1913, les murs de clôture en ruine furent vendus de gré à gré, à l'adjudicataire des travaux de reconstruction du clocher, les pierres pouvant être utilisées à la maçonnerie du clocher. Le nivellement des lieux pouvait ainsi commencer.

Gaston Ruhin



1915-2015

Alors que tout le monde pensait que la guerre serait de courte durée, le conflit s'enlise. L'année 1915 est marquée par l'échec de toutes les offensives françaises à l'Est, en Artois et en Champagne. Durant cette période, 8 Santadrions donnèrent leur vie pour la France portant leur nombre à 13 depuis le début du conflit. À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre ayons une pensée pour eux.

Le 6 février 1915, le caporal Louis Pellet, affecté au 359^e RI (Régiment d'Infanterie), né le 4 février 1879 à Saint-André-de-Boëge, fils de François Pellet et de Josette Debaud est décédé à l'hôpital auxiliaire n° 104 de Dole (39) suite de ses blessures contractées en Alsace. Il est inhumé dans le carré mixte du cimetière de Landon à Dole (Jura), tombe n° 109.



Le 28 mai 1915, le Soldat Gustave, Eugène Saillet affecté au 112^e RIT (Régiment d'Infanterie Territoriale), né le 22 septembre 1870 à Saint-André-de-Boëge, fils de Joseph François Saitlet et de Julie Duret, est tué à l'ennemi aux tranchées de Prunay les Marquises (Marne). Il est inhumé à la Nécropole Nationale de Sillery (Marne), tombe n° 2212.



Le 19 août 1915, le Soldat de François Auguste Trolliet affecté au 359^e RI (Régiment d'Infanterie), 24^e compagnie, né le 25 avril 1879 à Saint-André-de-Boëge, fils de Marie Trolliet et de Marie-Françoise Cart, tué à l'ennemi au col du Linge (Haut-Rhin). Il est inhumé à la Nécropole Nationale le Wettstein, cimetière des Chasseurs, cimetière du Linge, tombe n° 1177.

Le 25 août 1915, le Soldat Alfred Donche-Gay, affecté au 104^e RI (Régiment d'Infanterie) 1^{er} Bataillon, 3^e Compagnie, né le 8 juin 1894 à Saint-André-de-Boëge, fils de Pierre Donche-Gay et de Marie Favrat, tué à l'ennemi (balle dans la tête) devant Auberive (Marne), dans les tranchées de Saint-Hilaire le Grand. Il est inhumé à la Nécropole Nationale de Jonchery sur Suippe, tombe 767.



Le 25 septembre 1915, le Soldat de Jean-Marie Calvel, affecté au 30^e RI (Régiment d'Infanterie), 3^e bataillon, 9^e compagnie, né le 27 décembre 1894 à Saint-André-de-Boëge, fils de François Calvel et de Marie Donche, tué à l'ennemi au combat de Perthes (Marne). Il est inhumé dans la Nécropole Nationale de Suippes-



Ville, tombe n° 1607.

Le 25 septembre 1915, le Zouave Joseph, Ernest Dupraz, affecté au 3^e RMZ (Régiment de Marche de Zouaves) 4^e compagnie, né le 2 septembre/1878 à Saint-André-de-Boëge, fils de Mathieu Dupraz et de Jeannette Trolliet, mort des suites de ses blessures sur le champ de bataille de Saint-Hilaire le Grand (Marne). Il est inhumé dans la Nécropole Nationale Somme-Suippe, Ossuaire 3.



Le 25 septembre 1915, le Canonnier Léon Saillet, affecté au 1^{er} RAM (Régiment d'Artillerie de Montagne), né le 25 juin 1894 à Saint-André-de-Boëge, fils de Cyprien Saillet et de Céline Gavard, tué héroïquement en transportant à dos une caisse de munitions sur un terrain battu par des rafales de balles, à Massiges (NE de Châlons en Champagne). Il est inhumé à Minancourt le Mesnil les Hurlus, Nécropole Nationale le Pont du Marson, tombe n° 3554.



Le 23 octobre 1915, le soldat de 1^{re} classe François, Auguste Vachat, affecté au 414^e RI (Régiment d'Infanterie), 3^e compagnie, né le 3 septembre 1889 à Saint-André-de-Boëge, fils de Marie Vachat et de Virginie Saillet, tué à l'ennemi, tranchée de Souchez (Pas de Calais).



Le Souvenir Français vous invite à venir nombreux aux manifestations patriotiques qui auront lieu cette année à Villard pour la célébration du 11 novembre et à Boëge pour le 8 mai (célébration du 71^e anniversaire de capitulation nazie avec la participation de la fanfare du 27^e BCA à la cérémonie, suivie d'un concert en soirée).

Le vendredi 30 octobre 2015 à 20h00, à Boëge, conférence donnée par M. le Général (2S) Jean-Marc De Guili: 1914-1918 Fin des Nations Européennes et naissance des empires mondiaux (causes du conflit, son déroulement, ses conséquences).

Le vendredi 20 novembre 2015 à 20h00, à Boëge, conférence donnée par M. Michel Perrier, membre de l'Académie Chabaisienne : les Chablaisiens dans la grande guerre.

UNE « FORTE TÊTE » À SAINT ANDRÉ...

Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'institutrice Lucie Colliard est venue prendre ses fonctions en cette fin d'année 1917 à l'école de La Corbière. Elle aurait pu continuer d'enseigner à Meillerie après être passé par Rumilly, Cordon, Larringes, Saint-Paul et Thollon les Mémises mais elle a eu la négligence de laisser traîner dans sa classe un manifeste en faveur de la paix.

La sanction fut immédiate et Mme Colliard est mutée d'office, certainement par sa hiérarchie, à Saint André. Le 22 novembre 1917, l'Inspecteur primaire de Thonon, s'offusquant que des voix se soient élevées contre cette décision, adresse une grande lettre à l'inspecteur d'académie d'Annecy dans laquelle il ne ménage pas la vie privée de l'institutrice. Il écrit, entre autres, que « ce n'est pas un cadeau pour les gens de saint André de recevoir un tel personnage ». Dans cette missive, une petite note décrit l'école de la Corbière comme « de construction récente avec une classe superbe et un logement bien compris réclamant peut-être quelques réparations ».

À partir de ce moment et peut-être bien avant, un document du ministère de l'intérieur atteste que toute la correspondance de Mme Colliard est surveillée car elle est abonnée au journal « Populaire », journal socialiste et internationaliste, ainsi qu'au journal « Droit du peuple ».

Dans un rapport du ministère de l'intérieur daté du 14 décembre 1917, il est écrit: « La commission spéciale d'Annemasse suite au rapport n° [...] du 30 novembre dernier sur le pli du guide annuaire du Mont-Blanc 1918 et les n° 46-47 de la publication « Le Rochois » édité par Fetz et adressé à Mme Colliard. Il lui porte la dédicace suivante « Moins on est nombreux et plus on a le mérite ». Cette dédicace semble un encouragement ou une admiration pour la campagne défaitiste dont Mme Colliard se fait l'apôtre et confirme la demande d'expulsion... ».

Est-ce ce rapport qui déclenche l'ire des autorités militaires mais le 12 janvier 1918, sur ordre du général Ebener gouverneur militaire de Lyon, l'institutrice est arrêtée à la Corbière et son traitement est suspendu au 1^{er} janvier 1918 en prévention du conseil de guerre. Elle est incarcérée à la prison militaire de Grenoble.

Le 29 janvier 1918, elle écrit une lettre à l'inspecteur d'académie: « J'ai été arrêtée le 12 courant à La Cor-

bière pour infraction à la loi du 5 août 1914 relative aux indiscretions de la presse en temps de guerre, et je suis depuis le 13 à la maison d'arrêt de Grenoble en prévention du conseil de guerre. J'ai abandonné mon poste pour cas de force majeure ».

Maison d'arrêt de Grenoble. Institutrice détenue politique.

Toujours à l'inspection d'académie le 18 février, elle écrit: « Je suis depuis le 14 février en liberté provisoire et j'attends mon non-lieu d'un moment à l'autre. Mais je dois demeurer encore à Grenoble et rester à la disposition du conseil de Guerre. Dès que mon non-lieu sera signifié je rentrerai à mon poste ».

Grenoble Hôtel terminus.

Le 28 mars 1918, Mme Colliard sera condamnée par le Conseil de Guerre de Grenoble à 2 ans de prison et 1000 francs d'amende.

Le 23 septembre 1919, ayant confiance en sa prochaine amnistie, elle demande sa réintégration à son ancien poste de Meillerie ou à celui de La Corbière. Elle ne recevra aucune réponse.

Je n'ai pas retrouvé d'informations jusqu'à la date du 13 avril 1923 où apparaît une lettre du ministre de l'instruction publique adressée à l'inspection d'académie d'Annecy au sujet d'un article du 10 mars 1923 du journal « Le travailleur d'Annecy ».

Dans cette lettre, le ministre demande à l'inspecteur d'académie d'examiner avec le Préfet quelle décision faudrait-il prendre pour mettre un terme à la propagande communiste qu'a livrée cette institutrice.

Le 23 janvier 1925, Mme Colliard sera nommée institutrice titulaire à Bogève jusqu'au 31 décembre 1930 date de sa retraite. Elle aura donc passé un peu plus de temps dans ce village et aura certainement laissé plus de souvenirs qu'à Saint-André.

Là s'arrêtent mes recherches concernant le bref passage de cette institutrice dans l'école de La Corbière.

Je ne sais pas grand-chose de ce qu'elle y fit et j'ignore si elle a réussi à enseigner au vu des événements qui l'ont vite rattrapée. Par contre en consultant sa biographie, on découvre un impressionnant engagement politique et syndical qui jalonne pratiquement toute sa vie et qui devait être sa raison de vivre.

Informations recueillies aux Archives Départementales d'Annecy.

Daniel Rouaud

L'ÉCOLE DE LA CORBIÈRE

La Construction

Une page de l'histoire communale se tourne. L'école de la Corbière va fermer ses portes, et la classe sera transférée au chef-lieu, dans un bâtiment provisoire dans un premier temps, puis après travaux, dans l'ancienne mairie. Cela ne se fera pas sans un pincement au cœur pour bon nombre d'habitants de la Molière, de la Corbière et de Curseille, mais ce transfert était demandé depuis longtemps par l'éducation nationale pour une meilleure qualité d'enseignement. Il permettra aussi de gagner en sécurité en évitant des voyages avec la navette.



| HAUTE-SAVOIE | | COMMENCÉE LE 3 NOVEMBRE 1883 | | | | | |
|---|---|--|----------------|--------------|--|--|--|
| ARRONDISSEMENT de Chamonix | | EXTRAIT DU REGISTRE D'APPEL | | | | | |
| CANTONS de Brégy de St André | | DE L'ÉCOLE ^{privee} de la Corbière mixte Tenue par Mme Adéphine Mouton | | | | | |
| LOI DU 28 MARS 1882. | | | | | | | |
| Art. 10. « ... Les directeurs et les directrices doivent tenir un registre d'appel qui contient, pour chaque classe, l'absence des élèves inscrits. A la fin de chaque mois, ils adresseront au Maire et à l'Inspecteur primaire un extrait de ce registre, avec l'indication du nombre des absences et des motifs invoqués. » | | | | | | | |
| Art. 11. « Tout directeur d'école privée qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de l'article précédent sera, sur le rapport de la commission scolaire et de l'inspecteur primaire, démis au conseil départemental. | | | | | | | |
| Le conseil départemental pourra prononcer les peines suivantes : 1 ^e l'avertissement ; 2 ^e la censure ; 3 ^e la suspension pour un mois au plus et, en cas de récidive dans l'année scolaire, pour trois mois au plus. » | | | | | | | |
| <i>Du registre d'appel tenu pour le mois d'Avril 1884, il résulte que les élèves ci-après nommés ont manqué l'école au moins quatre fois une demi-journée, savoir :</i> | | | | | | | |
| NOMS ET PRÉNOMS DES ENFANTS | NOM ET DEMEURE DES PERSONNES RESPONSABLES | NOMBRE D'ABSENCES | MOTIFS INVOCÉS | OBSERVATIONS | | | |
| Besson Jean-Pierre François Corbière | 34 | Défaut de chansures | | | | | |
| Dufrene Claude Joseph Curat | 5 | Rétenu pour le travail | | | | | |
| Dupraz Maxime Sylvain Curat | 7 | 2 | | | | | |
| Dunand Edouard Louis Corbière | 4 | 2 | | | | | |
| Donche Guy Anne Pierre | 12 | Mal au pied | | | | | |
| Rivaud Alphonse Mancenine | 5 | Rétenu pour le travail | | | | | |
| Bouillet Gabriel Marie | 4 | 2 | | | | | |
| Bresler J-Louis Joseph | 2 | Malade | | | | | |
| Dunand François Michel | 3 | Rétenu pour le travail | | | | | |
| Sacani J-François Pierre Curat | 8 | 2 | | | | | |
| Songet Hippolyte Pierre | 3 | 2 | | | | | |
| Bonnet Marie Aphosne | 22 | 2 | | | | | |
| Granger Louis Pierre | 2 | absent | | | | | |
| Bel Escribie François Corbière | 17 | Défaut de chansures | | | | | |

Registre d'appel de 1884

L'histoire de l'école de La Corbière commence en 1856. Jusqu'à cette date, les enfants des 3 hameaux cités ci-dessus devaient se rendre à l'école au chef-lieu, mais l'éloignement ainsi que l'état des chemins (il n'y avait pas de pont sur la Menoge mais simplement quelques planches reliant les 2 rives) incitent le conseil municipal de Fillinges à ouvrir une école à la Corbière. Ces 3 hameaux font en effet partie de la commune de Fillinges. Seul le temporel est rattaché à St André depuis 1807. Donc, le 18 février 1856, le sieur Chalande loue pour 3 ans et pour une somme de 35 livres un local destiné « au logement de la maîtresse et à la tenue des classes ». Le même jour le conseil propose le nom d'une « régente », demoiselle Mancey Jeanette de Saint André. Le conseiller Donche est chargé de l'ameublement de l'école, ce qui fut fait pour une somme de 100 livres.

Les hameaux de Curseille et La Corbière ayant entrepris une action en séparation, le conseil de Fillinges refusa de prendre tout engagement en faveur de la construction d'une nouvelle école et il faudra attendre la séparation promulguée par Napoléon III le 17 juillet 1867 pour voir aboutir le projet.

Dès ce moment les habitants des hameaux concernés se mobilisent pour la construction de l'école. Jean Baptiste Gave se rend à Annecy à cheval pour plaider la construction d'une nouvelle école*.

Un devis est établi pour la construction et l'achat du terrain. Il s'élève à 16 635 francs dont 550 francs pour l'achat du terrain (on peut noter le faible montant du terrain par rapport à la construction). Or la dépense à subventionner pour la construction de l'école mixte est au maximum de 12 500 francs, ce qui incite le Sous-Préfet par une lettre du 2 novembre 1886 à demander de supprimer une partie des pierres de taille « prévues en trop grande quantité ». Par une délibération du 21 novembre 1886, le conseil municipal refuse et s'en tient au devis initial qui correspond « à la nécessité de répondre aux besoins de la population ». Pour compenser cette dépense extralégale le conseil demande la possibilité « d'un prélèvement légal sur les produits des ressources de la forêt appartenant aux dits hameaux ». Cette proposition est refusée par l'administration des eaux et forêts à cause des « dévastations commises dans les forêts de 1879 à 1883 ». Tout cela se finira par du bois de lune* mais aussi par un emprunt sur 30 ans auprès du crédit foncier. Une somme de 14 426 francs est allouée le 20 octobre 1887 par le préfet; une subvention de 509,14 francs pendant 30 ans de la part du ministre de l'instruction viendra réduire quelque peu la note. Pour finir le coût de l'école sera de 17 358,23 francs facturé par l'architecte le 15 juin 1889.

Le 17 mai 1887, le Sous-Préfet de Thonon informe le maire que le ministre de l'instruction publique a approuvé le projet présenté par la commune. 7 entreprises soumissionnent: Morin Damasse d'Anthy, Amoudruz Jérôme de St André, Morallet François de Seytroux, Crosa Anthoine de Vailly, Vachat Marie de Boëge, Renand François de Bonne et Useglio Charles du Biot. C'est lui qui a l'offre la plus avantageuse et est déclaré adjudicataire pour la somme de 13 809 francs et 8 centimes. Il devra impérativement terminer les travaux pour le 1^{er} octobre 1888. Ce ne sera pas le cas. Des travaux non effectués ainsi que des malfaçons vont retarder la livraison.

Un rapport de l'inspecteur d'Académie du 29 avril 1889 mentionne les malfaçons suivantes: « Les crochets et les tringles destinées à fixer les volets sont trop minces et manquent de solidité, les 2 targettes de la porte d'entrée principale présentent le même défaut. Cette porte ne ferme pas bien et les vitres qui y ont été posées au lieu de n'être que d'une seule pièce sont composées de plusieurs fragments. Cette observation s'applique aussi à la



Sac d'écolière de Suzanne Gave qui a fréquenté l'école de la Corbière vers 1925

porte de derrière. Les portemanteaux du vestiaire ont été établis trop haut et sont d'un bois de qualité inférieure, les serrures de plusieurs portes sont défectueuses et en général, les portes de communication laissent à désirer quant à la nature du bois. Il y a lieu d'exiger que ces différents objets soient remplacés ou rendus au moins acceptables ». À cette même date, le préfet de la Haute Savoie constate que le bail de l'immeuble dans lequel est installée l'école de la Corbière a pris fin depuis quelque temps et que la restauration des malfaçons n'étant pas de nature à entraver le fonctionnement du service scolaire, il incite la commune à occuper le bâtiment. On peut donc penser que la nouvelle école a commencé à fonctionner pour la rentrée 1889-1890. À la fin de l'année 1889, il ne semble pas que les choses aient beaucoup bougé car ce même Préfet, Monsieur Dumoulin, par une lettre du 27 décembre mentionne que le devis prévoit 3 couches de peinture à l'huile sur les volets et les portes or aucun coup de pinceau n'a été donné. De plus il reste à fournir deux fourneaux à catelles grande taille moyenne, un poêle à ventilateur pour la classe et un lavabo. Il reste aussi à compléter le matériel scolaire existant, soit une estrade avec bureau pour l'institutrice ainsi que 8 tables-bancs à 2 places conformément au modèle déposé à l'école. Tout cela était prévu sur le devis. Les malfaçons finales seront chiffrées et déduites de la facture finale. Enfin par une lettre du 19 février 1892, l'inspecteur d'académie rappelle la nécessité de pourvoir l'école de bibliothèques destinées à renfermer les archives, livres et cahiers ainsi que le musée scolaire, l'école de la Corbière étant complètement dépourvue de placard ou d'armoire.

En 1903, un bâtiment en bois va venir s'accorder à l'école. Il servira de préau et de local d'entreposage de la pompe à incendie.

La vie à l'école de la Corbière dans la première partie du XX^e siècle

La surcharge des années vingt et les projets d'agrandissement.

À la rentrée 1899-1900 56 élèves sont inscrits à l'école. Cette surcharge pour une seule classe va perdurer et continuer d'alimenter les débats dans les années à venir. Dans les années vingt le nombre d'élèves va se situer entre 40 et 50 pour la Corbière et entre 25 et 30 pour le chef-lieu.

En 1927, l'institutrice, demande : « qu'un poste de 3^e institutrice adjointe soit créé au chef-lieu à l'effet d'y envoyer les élèves des hameaux de la section Curseille-Corbière. (on a une classe unique aussi au chef-lieu, donc une salle de classe est disponible) ». Après délibération du 21 août 1927, le conseil sous la présidence du Maire Carrier, estime « ne pouvoir admettre ces propositions en raison des difficultés d'envoyer ces élèves au chef-lieu » mais estime qu'il y a lieu de séparer les classes à l'école de la Corbière et d'y créer un poste d'adjointe.

Par une lettre, l'inspecteur d'académie demande au maire de s'expliquer sur « les difficultés d'envoyer les élèves au chef-lieu » et fait remarquer qu'en attendant l'éventuel agrandissement de l'école, il faudrait trouver un local provisoire ainsi qu'un logement pour l'institutrice. Il demande au Maire de lui montrer ces locaux lors de sa très prochaine visite. Après être venu sur place, l'Inspecteur d'Académie envoie le 31 mars 1928 une lettre au Préfet pour résumer la situation et faire ses propositions. Il n'y a pas plus de 25 élèves à l'école du chef-lieu ces dernières années tandis que l'école de la Corbière en accueille entre 35 et 40. Il dit aussi que l'on ne peut pas demander aux familles du hameau de la Corbière d'envoyer leurs enfants au chef-lieu vu l'éloignement et le dispersément des habitations. Par contre, le hameau de Curseille dont 8 enfants fréquentent tous l'école de la Corbière est plus rapproché du chef-lieu. Voici sa conclusion : « Malgré une pente maximum de 6,5 %, le chemin est très praticable même en hiver. Il est ouvert régulièrement et il est carrossable. Il y aurait lieu d'inviter les familles du hameau de Curseille d'envoyer leurs enfants au chef-lieu », un plan est joint à la lettre. L'agrandissement de l'école de la Corbière est mal engagé mais la demande faite de créer une nouvelle commune composée des habitants de la Corbière Curseille peut relancer l'agrandissement. En 1930 rien n'a encore bougé. Dans un rapport du

14 novembre 1930, l'inspecteur d'Académie note que depuis plusieurs années l'école reçoit plus de 40 élèves et qu'actuellement l'effectif est de 50 élèves. Il en informe le Préfet par une lettre du 8 décembre 1930. Le 18 décembre le Sous-Préfet de Bonneville M. Marcellin, annonce au Maire que l'Inspecteur propose la création d'un 2^e poste à l'école de la Corbière et invite le conseil à délibérer. Ce 2^e poste ne sera pour finir jamais créé.

La vie à l'école

Cette surpopulation dans la classe va obliger la maîtresse Mme Muffat à s'adapter à la situation. Elle s'occupe principalement des élèves qui préparent le certificat d'étude. C'est le seul examen que la grande majorité des enfants va passer et la réussite ou l'échec rejaillit sur l'école et les familles. Le manque de tables et de bancs oblige les plus petits à s'installer sur des caisses de pâtes alimentaires vides en bois. Pour l'école, les grands élèves les plus avancés s'occupent des petits.

Venir à l'école par n'importe quel temps n'est pas toujours aisés, il n'y a pas de route pour monter à la Molière, encore moins au Cuffat ou les 13 enfants Donche-Gay vont fréquenter l'école entre la fin du XIX^e siècle et le début du 20^e. Au mois de décembre 1884 l'institutrice Claudine Mouthon dénombre 24 élèves absents, certains jusqu'à 33 demi-journées et ce pour mauvais chemin. Un quart de siècle plus tard, dans les années 1920, les difficultés sont les mêmes et les absences pour cause de neige remplissent les rapports mensuels de fréquentation scolaire durant les mois d'hiver. Maillon Gave nous dit : « Quand il y avait beaucoup de neige, Édouard, le papa nous faisait la trace avec un petit triangle tiré par le mulet, d'abord le long de la vy puis dans le bois, cela nous évitait de brasser trop de neige ». Les enfants descendaient avec leur ga-



Caisse de pâtes alimentaires servant de banc

melle et la faisaient réchauffer sur le fourneau dans la classe. La maîtresse mangeait avec eux. Dans les années 1950, il n'y a toujours pas de route à la Molière. Jean-Pierre dell Agostino, 66 ans aujourd'hui se souvient: «J'étais tout seul à descendre de la Molière, mon père avait fait la trace car il partait travailler à Annemasse avec la SAT puis plus tard avec sa 4 CV qu'il garait à la Corbière. Ma mère m'accompagnait un bout jusque dans le bois. Je descendais aussi ma gamelle et je mangeais souvent tout seul avec la maîtresse » Jean-Pierre ne garde pas forcément un bon souvenir de cette époque.

Mais la cause la plus importante de l'absentéisme à l'école reste les travaux de la campagne et ce surtout quand les beaux jours revenaient. En juillet 1888, l'école finissait début Août, la moitié des élèves aidant leurs parents aux travaux des champs, certains ne venaient pas de tout le mois. Même l'hiver, il n'est pas rare de voir « aide son père au bois » comme motif d'absence.

Un autre motif d'absence plus surprenant celui-là est la pauvreté: le manque d'habits ou de sabots. En avril 1884, l'institutrice Adelphine Mouston note pour Bosson Jean-Pierre et Bel Eusébie de la Corbière « absent pour défaut de chaussures ».

Dans les familles avec beaucoup d'enfants, chacun n'avait pas un manteau décent permettant de se protéger du froid, ni de sabots en bon état. En novembre 1926 la maîtresse, dans le rapport mensuel, note pour Bosson Auguste, Édouard et Odette de la Molière « pauvreté des parents, manque d'habits » C'était il n'y a pas si longtemps en Vallée Verte...

Entretien, réparations et aménagement.

En 1914, 25 ans après la construction de l'école, un premier devis est établi pour la rénovation de la classe et de l'appartement ainsi que pour la construction d'un entourage par un muret avec barrière de fer, mais la guerre est là et l'entourage ne se fera pas.

En 1928 par une lettre du 3 février, l'institutrice Madame Muffat « se dégageait de toute responsabilité quand aux accidents qui pourraient survenir vu l'état pitoyable des volets ». Lors d'une visite du 10 février 1928, l'inspecteur note que les volets du logement et de la classe menacent de tomber et que les portes des WC sont inutilisables. Il espère que le maire va trouver des ouvriers pour intervenir le plus rapidement possible.



Classe de 1957 - Instituteur Monsieur Richard,

De gauche à droite: Jean Paul Bosson, Jean Pierre Del Agostino, Jean Claude (fils de Jeannette la femme à Raoul), Martine Gavard (chez Chodet, chez M. Brognat maintenant) Michelle Donche (Ruhin) Marie Louise Dunand (Viguier), Lucien Vachoux, Arlette Gavard (sœur à Martine), Jean Jacques Bosson, Raymond Vachoux, Christianne Bosson (sœur à Jean Jacques) Poupon Bosson

En 1946, un pan entier du toit est à refaire, le conseil se réunit le 26 juillet sous la présidence du Maire Curt Comte Joseph et demande au Préfet l'autorisation de traiter le marché gré à gré. L'accord du Sous-Préfet arrive le 19 août et c'est Léon Bosson qui sera chargé de remplacer ce toit en ardoise de Morzine pour la somme de 69 000 francs. En 1958, ce sera encore Léon qui remplacera 26,45 m² de parquet en pin pour la somme de 39 675 francs. L'atelier de Léon était juste à côté de l'école et sa maison en face.

L'accès à l'école posait parfois problème. Le 5 août 1930 un violent orage s'abat sur la commune et les passerelles enjambant les ruisseaux de Curseille et chez Chodet sont emportées par les eaux et il n'est plus possible aux enfants de se rendre en classe. Une délibération du conseil municipal du 2 décembre demande à l'administration la délivrance gratuite de sapins pour la reconstruction de ces passerelles.

Dans la photo de classe de 1957 ci-jointe, on voit le fourneau entouré de sa grille pour protéger les élèves des brûlures. Pour chauffer l'école, le maire de St André sollicite toutes les années une autorisation de délivrance de bois dans une forêt communale. En date du 8 octobre 1935 le Préfet Martin autorise la coupe de 13 plants d'épicéa cubant 4,450 m³ et ayant une valeur de 90 francs, ceci dans le canton des Genevriers, section Curseille - Corbière qui devra verser le vingtième de la valeur au trésor.



Classe de 2015

En 1937 l'adduction d'eau potable pour une somme de 12704,10 francs sera attribuée à François Saitlet entrepreneur à Viuz par un marché de gré à gré et effectué à la satisfaction de la commune. Travaux consistant en une chambre de captage sur la Combe, une chambre de captage et un réservoir de 3 m³ sur les chenêts et un bassin laver en béton armé dans la cour de l'école. Une des clauses du contrat prévoyait que les ouvriers étrangers ne devaient pas dépasser 40 % des effectifs. Monsieur Jean Berthier autorise le passage des canalisations sur son terrain moyennant une somme de 450 francs. Le Conseil Municipal validera cette demande dans une délibération du 2 septembre 1937. Avec l'achat des 2 sources le montant final s'élèvera à 13980 francs. Suite à une demande de l'institutrice Mme Muffat, le conseil autorise l'installation d'une canalisation d'eau du bassin à sa cuisine, mais à ses frais. Après analyse, l'eau est déclarée potable.



Nomination de
Simone Félisaz

Rencontre avec une ancienne institutrice de l'école de La Corbière

Simone Félisaz a aujourd'hui 93 ans. Elle habite seule dans sa maison à la sortie de Villard et avec l'ADMR elle peut continuer à vivre chez elle. Diminuée physiquement elle a par contre conservé toutes ses facultés intellectuelles et peut lire sans lunettes. Après avoir enseigné 1 année aux Crottets à Habère-Poche, puis 1 année près de sa sœur vers Croisy, elle a été nommée institutrice titulaire de l'école de La Corbière au mois d'octobre 1956,

elle a passé 28 années dans cette école. Elle a laissé le souvenir d'une bonne institutrice qui savait se faire respecter, n'hésitant pas à donner une bonne claqué quand on avait dépassé les bornes, certains élèves s'en souviennent encore n'est ce pas Gérard Bosson! Quand on bat les filles et que la maîtresse s'en mêle! Peut-être Michèle Ruhin s'en souvient-elle aussi. Mais elle ne se rappelle pas d'avoir eu d'élèves turbulents pouvant poser vraiment problème. Quoi qu'il en soit Martial Bosson c'était quelques fois un peu dur à gérer. Ses anciens élèves passent encore la voir et lui envoient des cartes de vœux au nouvel an. Dans la discussion elle égrène ses souvenirs : « J'avais rempli des sacs de foin chez Léon, mis au fond de la classe et les enfants faisaient la sieste dessus. »

« J'avais demandé à la municipalité de faire un WC au fond de la classe pour éviter que les élèves sortent par temps froid ou par temps de pluie et aussi pour une question de salubrité. Cela a été fait. On y a amené l'eau qui arrivait au bassin dans la cour mais on a refusé d'alimenter mes WC qui se trouvent juste au dessus, j'ai dû continuer à utiliser mon broc ». « Près de la Menoge habitait une famille pauvre, 2 filles venaient à l'école, elles sentaient la fumée, étaient très mal habillées mais étaient gentilles et intelligentes. Je leur donnais parfois une jupe ou un corsage » « Chez Manuelli, le dimanche il y avait parfois jusqu'à quarante voitures de Suisses qui venaient pour manger à midi » « Léon venait le soir pour s'en rouler une et discuter près du bassin »

Bonne continuation de retraite Madame Félisaz!

Francis Hominal

Sources : Fillinges et son passé de Lucien Bajullaz, Archives municipales de Saint André, mémoire collective L'orthographe des lieux-dits, des parcelles est celui de l'époque.





ÉCOLE DE
LA CORBIÈRE

